

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

LA
REVUE CANADIENNE

SAINT-BONIFACE ET L'ARRIVÉE DE MONSIEUR TACHÉ
À LA RIVIÈRE ROUGE

Saint-Boniface est une ville de fraîche date, la métropole de la province ecclésiastique du même nom, le chef-lieu de l'influence catholique et française dans le Nord-Ouest canadien. La rivière Rouge, aux eaux rapides et ternes, la sépare de Winnipeg, la capitale du Manitoba. Trois ponts en fer, élégants et solides, relient ensemble ces deux centres d'activité, très différents de tendances, d'aspect et de proportions.

Winnipeg est la grande cité, bruyante, affairée, siège du gros commerce, des banques, de plusieurs collèges, et du gouvernement, avec toutes les ambitions que donnent ces avantages, mais visant surtout à devenir, comme l'est Chicago pour l'Ouest des Etats-Unis, l'entrepôt de l'immense commerce qui germe, et va prodigieusement grandir au sein de nos vastes et fertiles prairies. Habitée par une population d'origine anglaise en plus grande partie, elle obéit aux traditions de l'élément qui y domine.

Un autre souffle a fait surgir Saint-Boniface. Cette petite ville poursuit d'autres aspirations. Plus humble que son absorbante voisine, elle n'en est pas moins confiante dans son avenir, éprise et fière de ses destinées, lesquelles se résument dans une pensée de régénération chrétienne et d'expansion nationale.

En hiver, la plaine où notre ville est assise, et dont l'uniformité est à peine brisée par quelques bois dénudés, n'offre à l'œil rien de pittoresque, si ce n'est l'ampleur de son manteau blanc, ses horizons lointains. Seul, le givre en s'attachant quelquefois aux branches des arbres, tantôt comme de brillantes perles, tantôt comme un duvet soyeux et sans tache, met une légère parure sur ce

fond d'un aspect toujours un peu triste. Car, ni cette parure d'un moment, ni les splendeurs de la voûte étoilée nous envoyant ses mille lumières à travers la sérénité de notre atmosphère, n'enlèvent à la terre durcie, à l'engourdissement de la nature, ni même à son éclatant linceul, ce ton morne et désolé commun à tous les pays de froidure et de neige à cette saison.

Au printemps, quelle soudaine et rapide transformation ! Sous l'action d'un chaud soleil, tout change, et se réveille, et se ranime en quelques jours. L'émeraude des champs reparaît, les bourgeons des arbres crèvent, bientôt, la végétation atteint son complet épanouissement. C'est maintenant l'été, avec ses longs jours de feu, mais aussi avec ses riantes floraisons et ses délicieux paysages.

Quand l'on vient alors de Winnipeg à Saint-Boniface par le pont du centre, l'œil se repose non sans intérêt et sans charmes sur le tableau, d'une ébauche assez primitive dans certains détails, mais par ailleurs plein de fraîcheur, que présente notre ville dans son relief de cité naissante, avec ses encadrements agrestes. On a devant soi, à gauche, la partie la plus habitée, avec son hôtel-de-ville, que l'on reconnaît à sa haute tour, avec ses boutiques, ses magasins, ses résidences privées, ses terrains vagues, et ce quelque chose d'inachevé, particulier aux pays neufs. À droite, nettement séparés de l'autre quartier par une large avenue tombant perpendiculairement à la rivière, sont les principaux édifices publics, voués, les uns, au culte religieux, les autres, au culte de la pensée. Sur la route qui longe la côte, s'alignent les écoles primaires, le palais archiépiscopal se dérobant au fond d'un ravissant parterre, la cathédrale, modeste église, entourée sur tous les côtés de son champ des morts où se dressent comme un souvenir à la fois mélancolique et consolateur, des croix et des pierres tumulaires sortant du gazon ; le pensionnat des jeunes filles, tout neuf, ayant grand air ; la résidence vicariale des sœurs de la charité, relique d'un âge déjà vieux pour nous ; l'orphelinat et l'hôpital, refuges de l'infortune et des blessés, temples du dévouement et de la charité. Quelques touffes d'arbres ombragent ces édifices placés au centre de jardins spacieux. Plus loin, en face, en suivant du regard le tronçon de chemin de fer qui fut le premier terminus du Pacifique Canadien dans l'ouest, l'on aperçoit le collège, émergéant d'un bosquet de chênes et de peupliers, maintenant tenu par les pieux et savants pères jésuites. Dans un dernier décor, des bois ferment l'horizon ; on dirait un rideau de verdure suspendu là pour cacher la plaine qui s'étend en arrière. Pendant qu'à notre gauche la rivière, faisant un coude vers l'est, semble vouloir enlever l'espace à Saint-Boniface pour le

donner à l'opulente cité qui grandit sur l'autre rive, à droite, elle fléchit au contraire vers l'ouest, comme si elle craignait de briser la gracieuse ligne de frais et luxuriant feuillage qui se déploie de ce côté.

* * *

Tel n'était pas le Saint-Boniface de 1845. Ces bois et cette rivière n'entouraient alors qu'un emplacement inculte et presque désert. Ce coin de terre n'était qu'un tout petit lambeau de ce vaste Nord-Ouest, rappelant à cette époque, par certains aspects, la *terra vacua* de l'Écriture, malgré la richesse de son sol, ses nombreux troupeaux de bisons, ses tribus indiennes, et ses traiteurs ; terre plantureuse, inondée de soleil, mais vraiment vide de vraie civilisation, encore insuffisamment pénétrée dans ses profondeurs de cette lumière incomparable qui rayonne de l'Étoile de Bethléem depuis dix-neuf siècles. A peu près seul, au milieu de cette solitude, un temple sacré dressait ses massives murailles et ses deux tours carrées, surmontées chacune de la croix. A l'ombre de ce sanctuaire isolé, rasé depuis par un cruel incendie, vivaient Monseigneur Provencher, l'humble et saint évêque qui, de ses mains endolories et déchirées, en avait amassé les pierres, quelques prêtres, et quatre sœurs grises arrivées en 1844, et les premières religieuses à se dévouer à ces missions lointaines. Voilà quel était le noyau autour duquel devait par la suite venir se grouper tout ce que nous voyons aujourd'hui.

Cette sorte d'hiver allait néanmoins avoir aussi sa fin. Déjà les premières effluves du printemps qui s'annonçait pour l'œuvre apostolique de la Rivière-Rouge avaient pénétré jusqu'à cette latitude, y apportant le courage et la joie. L'aspect physique du pays n'allait pas être transformé soudainement. Telles n'étaient point les prévisions. Pourtant, l'herbe paraissait plus verte, les moissons plus dorées, l'astre du jour plus resplendissant, l'azur du ciel plus bleu, la vie elle-même plus teintée de bonheur. C'est que toute leur d'espoir qui naît au cœur se reflète un peu partout sur les objets qui nous entourent et sur ceux que notre imagination se plaît à créer.

Un ordre religieux, nouvellement fondé—les Oblats de Marie—avait accepté les missions du Nord-Ouest. Si délaissés étaient ces territoires qu'ils avaient semblé répondre à la devise des enfants de Mgr de Mazenod : *Evangelizare pauperibus misit me.*

Leur œuvre allait commencer, pour s'étendre bientôt jusqu'au delà des Montagnes Rocheuses et du cercle polaire.

On était au mois d'août 1845. On savait que deux mois auparavant, le 24 juin, jour de fête nationale pour le Canada français, deux missionnaires avaient quitté Montréal, emportant avec eux les échos des réjouissances publiques et le souvenir d'une patrie qu'ils ne croyaient plus revoir. Leur arrivée ne pouvait tarder. La petite colonie était sur le qui-vive. Le 25 au matin, l'on entend des coups de fusil se répétant de distance en distance. C'est le signal. Le canot, seul mode de transport à cette époque, approche. Bientôt il double la pointe Douglas, qui l'a dérobé jusqu'à ce moment à la vue. Les missionnaires ont été aperçus. Monseigneur Provencher, averti, descend la côte, en face de sa résidence. Il lui tarde de presser sur son cœur ces nouveaux collaborateurs. Le flot est bien lent à les lui apporter. Enfin, le digne père Aubert met pied à terre et tombe dans les bras du vénérable évêque. Puis, il se dégage afin de procurer la même faveur à son compagnon de route, un novice de son ordre. A la vue de celui-ci, un nuage passe rapidement sur la figure du prélat : "Vous paraissez bien jeune," lui dit-il. "Êtes-vous prêtre?"

"Non, Monseigneur."

"Ah ! vous auriez mieux fait de rester chez vous !"

"Il est vrai, Monseigneur," se hâte d'expliquer le rév. P. Aubert, "que le frère Taché n'est pas encore prêtre. Sa jeunesse l'en avait empêché jusqu'à ce jour. Mais il a, pendant le voyage, atteint l'âge requis ; il a fait toute sa théologie, et il apporte avec lui toutes les dispenses nécessaires."

"A la bonne heure," s'exclame avec soulagement Mgr Provencher.

* * *

Tel fut l'accueil que reçut en débarquant de son canot d'écorce, après deux longs mois de course et de fatigues, par terre et par eau, celui qui devait raffermir et développer si merveilleusement les missions du Nord-Ouest.

Hâtons-nous de dissiper la fâcheuse impression qu'aurait pu produire cet incident, inattendu pour le moins à ce moment, et du reste, très vite oublié au milieu de l'allégresse générale et aux accents du *Te Deum*, lequel ne fut jamais chanté de meilleur cœur.

Cette exclamation de Monseigneur Provencher était plutôt l'écho d'un souvenir que le mouvement du cœur.

Il fallait de robustes ouvriers dans ces champs sans limites, où les ronces encore trop serrées, étouffaient la plupart du temps les bonnes semences d'ailleurs si généreusement déposées en terre et si fréquemment renouvelées depuis près d'un demi siècle. Les

premiers appelés n'avaient pas tous également su résister aux labeurs qu'ils exigeaient. Cette fois l'évêque missionnaire avait demandé et espéré des hommes mûrs, absolument éprouvés. Au rebours de ce qu'il attendait, on lui donnait un étudiant en théologie. Il ne doutait certes point du dévouement de cet adolescent, mais le vieillard savait que cette belle ardeur de la jeunesse n'est pas toujours un gage assuré de persévérance.

Les défections sont toujours et partout douloureuses, mais elles le sont à l'extrême pour les apôtres de la croix ; elles l'étaient particulièrement dans un pays où l'on ne pénétrait que deux fois l'an, au prix de sérieux dangers, de contretemps variés, et de sacrifices pécuniaires dépassant presque toujours les modestes ressources de ces généreux pionniers de la vie chrétienne sur les bords de la rivière Rouge et de la Saskatchewan. Ce premier voyage du révérend P. Aubert et du frère Taché, coûta, de Montréal à Saint-Boniface, dix-huit cents piastres.

Tout cela traversa comme un éclair la pensée du vénérable prélat, et l'on conçoit sans peine que, songeant à l'avenir religieux du pays dont il avait fait sa terre de prédilection et de dernier repos, il n'ait pu retenir un cri de détresse.

Toutefois, Mgr Provencher allait bientôt apprendre à quelle hauteur cette âme, qui venait se donner à lui, dans tout l'élan de sa jeunesse, était montée du premier coup dans l'échelle du sacrifice. Si le novice l'avait fait trembler, le prêtre devait le consoler et le reconforter. D'une autre part, le saint évêque ne tarda point à reconnaître d'une manière éclatante le mérite et le zèle du P. Taché. Moins de cinq ans après l'arrivée de celui-ci, craignant une fin prochaine, il l'appela auprès de sa personne en qualité de coadjuteur, avec droit de succession, le marquant ainsi d'avance comme le futur pasteur de ses ouailles et l'époux de l'Eglise qui lui devait la vie.

Mystérieux retour des choses d'ici bas. Monseigneur Laffèche, alors missionnaire au Nord-Ouest, qui fit valoir le mauvais état de sa santé pour échapper à l'honneur et aux responsabilités qui échurent à Monseigneur Taché, est encore, à la joie de tous et pour le bien de son diocèse, à la tête de son peuple, tandis que le jeune homme d'autrefois, plein d'exubérance et de santé qui est devenu le grand archevêque de Saint-Boniface, est allé prendre sa place à côté des restes mortels de Monseigneur Provencher, dans les caveaux de notre humble cathédrale, où il repose sous la garde de notre souvenir, de sa gloire et de ses œuvres.

T. A. BERNIER.

LA GUÉRISON D'UN ENFANT À SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ

I

LE deux juillet 1888, il y avait dans le village de Portneuf un mouvement tout à fait inusité et extraordinaire. Dès le point du jour, des files de voitures y arrivaient de toutes les directions, et des processions d'hommes, de femmes et d'enfants s'acheminaient vers le débarcadère, où le bateau *Pèlerin* se préparait à partir.

Le spectacle était des plus animés et des plus pittoresques.

Beaucoup de gens connaissent le joli village de Portneuf, dont les maisons sont irrégulièrement groupées à l'embouchure de la petite rivière du même nom. Vu du fleuve, ou des hauteurs du Platon, ou des promontoires du Cap-Santé et de Deschambault, on dirait une flotte de navires de toutes dimensions qui auraient été surpris par une tempête. et qui se seraient jetés pêle-mêle dans une rade étroite et profonde—ou bien encore, une volée de grands oiseaux de mer que des chasseurs auraient poursuivis sur le fleuve, et qui se seraient éparpillés sur les grèves basses dans un affolement désordonné.

La petite baie de Portneuf est à la fois un hâvre et une cachette, au fond d'un amphithéâtre de collines. La nappe d'eau est bordée de côtes élevées, et ses rivages cachent à l'ombre des grands arbres leurs capricieuses sinuosités. Mais, tout en se cachant la jolie rivière n'est pas paresseuse. Elle se hâte à travers les mamelons boisés et les roches; elle alimente et met en mouvement plusieurs manufactures dont les hautes murailles dominant l'horizon; elle précipite ses flots clairs et bruyants sous les arches de trois ou quatre ponts qui la traversent; et, courant toujours allègre et joyeuse, au milieu des hautes futaies qui l'ombragent, elle porte son tribut au grand fleuve, avec le même empressement que si elle connaissait le besoin qu'il en a.

On dirait qu'elle sait que le Saint-Laurent, en cet endroit, manque réellement d'eau, et qu'elle veut couvrir les roches dangereuses des rapides voisins.

Cependant, dès l'aurore du 2 juillet 1888, toute la population de Portneuf paraissait aussi pressée que sa jolie rivière de se rendre

aux bords du grand fleuve ; et, vers quatre heures du matin, cinq ou six cents paroissiens, ayant à leur tête leur éminent curé, M. Cinqmars, prenaient place à bord du *Pèlerin*. Eux aussi, ils étaient des pèlerins, et le but de leur pèlerinage était Sainte-Anne-de-Beaupré.

Depuis longtemps ils entretenaient pour cette bonne mère une dévotion particulière, et leur confiance avait été accrue par quelques faits assez récents.

Une couple d'années auparavant, un pauvre ouvrier avait eu les deux jambes cassées dans un horrible accident. La jambe droite surtout avait été broyée et paraissait disloquée. Il n'avait pas eu recours aux médecins, et il avait laissé faire la nature. La jambe gauche avait fini par reprendre à peu près son état normal ; mais la jambe droite était restée totalement impuissante, et il ne pouvait l'appuyer même légèrement sur le sol sans éprouver d'horribles souffrances.

Dès que sa jambe gauche fut en état de le soutenir, il résolut de faire un pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré.

On le transporta à bras de sa maison au bateau, et du bateau à l'église de la grande thaumaturge. Il y entendit la messe, il y communia, il y pria avec ferveur, et quand, appuyé sur des béquilles, il se vit debout aux pieds de la sainte, il sentit qu'il allait être guéri.

Faisant un effort sur lui-même, il déposa ses béquilles sur le pavé, et il se mit résolument à marcher sur ses deux jambes, qui n'ont pas cessé depuis de faire leur service.

Nous l'avons vu ; et il nous a paru que la jambe droite est encore disloquée ; on dirait un membre étranger au tronc, et ne s'y rattachant pas régulièrement. Cependant il la pose solidement par terre, et elle le porte aussi bien que l'autre sans le faire aucunement souffrir. Mais elle est plus courte que l'autre, d'environ un pouce, et c'est pourquoi il se sert d'une petite canne pour rétablir l'équilibre.

Une dame protestante de Portneuf eut connaissance de cette guérison que tout le monde regarde comme miraculeuse. Elle en fut tellement impressionnée qu'elle résolut de se convertir ; et elle a embrassé le catholicisme depuis.

Une autre guérison également merveilleuse est aussi attribuée à sainte Anne dans la paroisse de Portneuf. Une jeune fille, autrefois de Portneuf et maintenant de Lowell (Etats-Unis), par suite d'un mal accidentel aux jambes, était percluse. Elle eut recours à sainte Anne, et obtint sa guérison dans des circonstances qui semblent surnaturelles.

Enfin, M. le curé Cinq-Mars attribue lui-même à sainte Anne la guérison d'une méningite qui, il y a quelques années, l'a conduit aux portes du tombeau. Les médecins ayant perdu tout espoir, il reçut les derniers sacrements, et, pendant les deux nuits qui suivirent, on attendait sa mort d'une minute à l'autre. A deux reprises, ses amis récitèrent auprès du lit du mourant les prières des agonisants; mais, alors, à la suggestion de son ami, M. A. Pelletier, chez qui il était, il invoqua sainte Anne et fit vœu, si elle le ramenait à la santé, d'aller à pied en pèlerinage de Québec au sanctuaire de Beaupré. Le lendemain, il était assez bien pour se faire transporter sur le balcon et pour manger; huit jours après, il se rendait à pied de Québec à Sainte-Anne pour remercier sa bienfaitrice.

Ces faits, connus à Portneuf, avaient accru la foi de ses habitants en la puissance de sainte Anne, et c'est pourquoi ils étaient venus en si grand nombre prendre part à ce pèlerinage de 1888.

II

Le temps était très beau; et le petit bateau qui probablement n'avait jamais porté pareille foule, fut bientôt transformé en une espèce de temple dédié à sainte Anne, et dans lequel on avait installé sa statue. Les cabines devinrent des tribunaux de la pénitence, et les confessions commencèrent. Les prières à haute voix alternèrent avec le chant des cantiques et des hymnes sacrées; et les exercices de dévotion publics et privés se succédèrent pendant tout le temps que dura la traversée—environ quatre heures.

Or, parmi ces nombreux pèlerins qui adressaient leurs suppliques à l'auguste mère de la Très-Sainte Vierge, il y avait un petit garçon de neuf ans que personne ne remarquait, qui était bien perdu dans cette foule et sur lequel pourtant sainte Anne daignait abaisser ses regards.

Il se nommait Philippe, né le 9 août 1879, du mariage de Samuel Arcand et de Céline Thibaudeau. Le père, qui a été navigateur pendant 16 ans, et qui est maintenant ouvrier, accompagnait son fils. Mais la mère, pour cause de pauvreté sans doute, était restée à la maison et priaît avec ferveur pour la guérison de l'enfant. Simples et braves gens, n'ayant rien qui les distingue du vulgaire, vivant pauvrement mais chrétiennement du fruit de leurs labeurs, et remplissant avec fidélité, mais sans ostentation, les devoirs que la religion impose aux travailleurs de leur classe.

L'enfant allait à l'école depuis quelques années, mais il ne faisait guère de progrès. Outre qu'il ne paraissait pas très laborieux,

l'étude lui était particulièrement pénible parce qu'il ne voyait que de son œil gauche. L'œil droit avait été frappé de cécité sept ans auparavant.

Quelle avait été la cause exacte de ce mal ? Comment cette infirmité s'était elle produite ? Nous avouons n'en pouvoir donner une explication scientifique—aucun médecin n'ayant été appelé à la constater. Le fait remonte à une époque déjà éloignée, et le souvenir en est un peu effacé dans la mémoire des parents. Cependant, voici les détails que nous tenons de leur bouche. L'enfant avait à peine douze mois lorsqu'il eut à souffrir d'une ophthalmie grave. Le docteur Wilbrenner fut appelé, et donna certaines prescriptions. La maladie se prolongea quelques mois, et finalement l'inflammation disparut ; mais une taie légère se manifesta sur l'iris de l'œil droit. Peu à peu, cette taie grandit et atteignit la pupille. Enfin, l'enfant n'avait guère plus de deux ans lorsque les parents remarquèrent qu'il ne voyait plus de son œil droit. Il se manifesta en même temps dans cet œil une déviation assez grave à droite.

L'enfant grandit ainsi, et quand les parents l'envoyèrent à l'école, son infirmité lui devint très pénible. Elle lui imposa certaines attitudes particulières, de manière à diriger toujours vers son livre le seul œil qui voyait clair. Ces poses obligées frappèrent l'attention de ses petits camarades de classe, et lui valurent le sobriquet de *Vire-l'œil*.

On connaît la malice des enfants, et leur aptitude à baptiser de quelque nom ironique les personnes qui souffrent de quelque difformité. Le petit Philippe s'en montra offensé ; il en témoigna son mécontentement. Ce fut une raison de plus pour les écoliers de répéter leur appellation blessante ; et le surnom lui est resté.

Cette vie pénible du pauvre enfant a duré quelques années, et son œil droit est resté fermé à la lumière jusqu'au jour de cet édifiant pèlerinage dont nous allons maintenant continuer le récit.

III

Quelles étaient les pensées et les préoccupations du petit Philippe à bord du bateau qui l'emportait à Sainte-Anne ? Au milieu de ces pèlerins qui se livraient avec plus ou moins de zèle à leurs exercices de piété, se rendait-il bien compte de l'acte sérieux qu'il accomplissait ? Nous ne le pensons pas. Il n'avait pas encore fait sa première communion, et il ne savait guère prier. On peut donc raisonnablement présumer que son attention devait être absorbée

par les distractions du voyage, par la nouveauté du spectacle et des paysages qui se déroulaient à ses regards. Sans doute, il mêlait sa voix à celle de la foule quand elle chantait des airs connus, ou quand elle récitait des prières que sa mère lui avait apprises, et cela plus ou moins machinalement.

Mais si l'enfant priait peu, et mal, peut-être sa mère avait beaucoup prié pour lui. Plusieurs fois elle avait fait en l'honneur de sainte Anne des neuvaines, qui jusqu'alors étaient demeurées sans effet. Elle ne s'était pas découragée cependant, et dès avant qu'il fût question du pèlerinage, elle avait décidé d'envoyer son fils à Sainte-Anne avec une de ses tantes qui se proposait de faire ce voyage de dévotion.

Ajoutons ce détail qui nous semble très important, que parmi les quelques prières qu'elle avait enseignées à son fils il y en avait une très simple, très courte, que l'enfant disait tous les jours : " Bonne sainte Anne, priez pour moi."

Était-ce la répétition de ces six mots qui allait enfin toucher le cœur de sainte Anne ? Tout chrétien digne de ce nom le sait bien : une seule parole, une seule pensée peut émouvoir le cœur de Dieu et obtenir des miracles. Mais ici il y avait en outre les supplications de la mère qui montaient vers le ciel ; il y avait la prière commune de cinq ou six cents pèlerins qui demandaient à sainte Anne de manifester sa gloire et sa puissance.

N'était-ce pas assez pour allumer une étincelle dans l'œil éteint du malheureux enfant, qui, s'il ne savait guère prier, pouvait du moins présenter à Dieu une âme innocente et pure ?

Quoi qu'il en soit, les pèlerins poursuivaient leur voyage, et vers les huit heures A. M. ils arrivèrent au quai de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Un ciel pur déployait sur leurs têtes sa radieuse tente d'azur, festonnée de quelques nuages roses.

Par dessus les hauteurs verdoyantes de l'Isle d'Orléans le soleil dardait ses rayons sur les clochers, le toit et les vitraux colorés de la vaste basilique, et ses reflets donnaient l'illusion d'une grande illumination.

Le village semblait en fête, et de joyeuses banderolles flottaient çà-et-là. Le fleuve adouci mêlait sa voix à l'allégresse universelle, et semblait offrir à sainte Anne l'éternel murmure de ses flots.

Au-dessus du haut portail de pierre la grande statue dorée de la sainte flamboyait sous les feux du soleil, et rayonnait de joie en voyant arriver ses enfants.

Les pèlerins se formèrent en procession, et les différents corps

déployant leurs bannières s'allignèrent sur le quai.—En tête marchaient les enfants de Marie. les yeux fixés sur leur aïeule vénérée; puis venaient les membres des sociétés de saint Joseph, de sainte Anne, de la Tempérance, et les autres pèlerins—tous priant et chantant des cantiques.

Quand ils eurent pris place dans l'enceinte de l'église, la messe commença. Un des révérends Pères monta en chaire, et adressa aux pèlerins quelques éloquents paroles. Presque tous communèrent, et redoublèrent de zèle dans leurs supplications à l'auguste mère de Marie.

Toujours perdu dans cette foule, le petit Philippe écoutait, regardait, et demandait à sainte Anne de le guérir. Ses lèvres articulaient un peu machinalement les prières qu'il savait; mais il élevait sa petite âme vers Dieu, et vers la sainte dont la statue paraissait lui sourire.

—Qu'avez-vous fait, après la messe, lui ai-je demandé?

—Je suis allé à la fontaine et j'y ai lavé mon œil droit.

—Qui vous avait dit de faire cela?

—C'est papa.

—Et qu'avez-vous éprouvé alors?

—L'enfant haussa les épaules.

—Avez-vous senti quelque douleur, ou quelque joie?

—Non.

—Avez-vous été ému, troublé? Avez-vous cru que vous alliez être guéri?

—Non.

—Votre œil est-il resté dans le même état, ou avez-vous senti quelque changement?

—Je ne me suis aperçu de rien.

—Qu'avez-vous fait encore?

—Je me suis tenu avec les autres pèlerins, auprès de papa, et quand tout le monde est rentré dans l'église pour aller vénérer la relique de la bonne sainte Anne, j'y suis allé avec eux.

—Et puis?

—Papa m'a dit de faire toucher la relique à mon œil, et je l'ai fait.

—A ce moment-là, vous êtes-vous aperçu que votre œil voyait?

—Non.

—Et vous n'avez rien senti d'extraordinaire?

—Rien.

—Quand donc vous êtes-vous aperçu que vous voyiez clair de votre œil droit?

—A bord du bateau, en revenant, et je l'ai dit tout de suite à papa.

IV

Tel est le récit que nous avons recueilli nous-même de la bouche de l'enfant.

Nous n'y avons constaté aucun des phénomènes qui accompagnent ordinairement les guérisons instantanées et surnaturelles.

Nul pressentiment, nul élan de foi, nul choc moral; ni douleur, ni joie, ni trouble des sens; aucun signe avant-coureur, spirituel ou physique.

Quel a été le moment précis de la guérison?

L'enfant lui-même ne paraît pas le savoir. Si ce fut après s'être lavé à la fontaine, ou au moment de la vénération de la relique, il ne s'en est pas aperçu alors.

Cela est-il possible, quand aucun ébranlement physique ne s'est produit?—Nous le pensons.

L'homme est ainsi fait que le surnaturel passe quelquefois tout près de lui sans qu'il s'en aperçoive. Remarquons bien qu'il s'agit ici d'un enfant, qui n'a pas encore tout à fait neuf ans, qui ne se rend pas très bien compte de ses sensations, et qui a toujours bien vu de son œil gauche. Sans doute on voit un plus grand nombre d'objets avec les deux yeux; mais ceux que l'on voit avec un œil, on ne les voit pas mieux avec les deux; vous pouvez en faire l'expérience vous-même en mettant la main sur votre œil droit.

Du moment qu'il n'y a eu aucun trouble des sens, aucune sensation physique chez l'enfant, il nous paraît possible qu'il ne se soit pas aperçu immédiatement qu'il voyait de son œil droit.

Mais il est possible aussi que la guérison ne se soit opérée qu'à l'instant même où il l'a constatée à bord du bateau.

Ce qui est certain, c'est qu'il en a immédiatement averti son père.

—Papa, lui cria-t-il, je suis guéri, je vois de mon œil droit.

—En es-tu sûr, lui dit le père?

—Bien sûr; tenez, je ferme l'œil gauche et je vois très bien avec l'autre.

Un pèlerin, qui est auprès d'eux et qui entend ce dialogue, met alors lui-même une main sur l'œil gauche de l'enfant, et tirant de sa poche, avec l'autre, une pièce de monnaie de cinq centins, il lui dit:

--Eh! bien, si tu vois clair, dis-moi ce que j'ai dans la main.

—C'est un *cinq-cents*, dit l'enfant.

D'autres pèlerins les entourent et renouvellent l'expérience avec d'autres objets, jusqu'à ce qu'ils soient assurés que l'enfant voit parfaitement de cet œil, qui était resté fermé à la lumière pendant sept ans.

Qu'on juge du bonheur et de l'étonnement du père !

On arrive au Carouge, et le bateau en double le promontoire. L'enfant observe que son père regarde bien loin, en avant du bateau, dans la direction de la rive sud :

—Qu'est ce que vous regardez donc là-bas, dit Philippe ?

—Ce sont, dit le père, les clochers de Sainte-Croix que je viens d'apercevoir, là-bas, là-bas, au fond de la baie ; mais tu ne les vois pas, sans doute ?

—Mais oui, dit l'enfant, je les vois très bien : et mettant la main sur son œil gauche : je les vois avec mon œil droit tout seul.

Enfin, voici Notre-Dame de Portneuf—car c'est le vocable sous lequel est placée cette paroisse—et ce pèlerinage était en quelque sorte une visite que la fille allait rendre à sa mère.

Il était tard, et la marée, trop basse, ne permit pas au bateau d'accoster le quai. Le débarquement, qui dut se faire en chaloupe, fut donc long et difficile.

Lorsque le petit Philippe arriva enfin chez lui avec son père, la mère les attendait avec une impatience et une anxiété que l'on devine.

Sa joie fut indicible en apprenant que son enfant avait recouvré la vue de son œil droit. Elle avait quelque peine à le croire, et elle examina son œil.

Alors elle constata, ce que ni le père ni l'enfant ne paraissaient avoir remarqué, que la taie qui recouvrait la prunelle était disparue.

L'oncle et la tante de l'enfant—M. et Madame Groleau qui se trouvaient dans la maison—constatèrent le même phénomène. M. le Curé, qui avait été informé du miracle à bord du bateau, vint voir cet enfant dont il avait connu l'infirmité auparavant, et s'assura qu'il voyait parfaitement de son œil droit.

.....Depuis lors, l'enfant a continué ses études à l'école-modèle de Portneuf ; et, quand je l'ai vu, il achevait son cours. Il pouvait étudier sans fatigue, et sans pencher la tête sur son livre comme il faisait auparavant.

En même temps, l'œil droit s'était redressé ; et il a fallu qu'on m'en avertit pour que je m'aperçusse encore d'une déviation très légère.

Les parents sont profondément convaincus qu'ils doivent à sainte Anne la guérison de leur enfant ; et c'est pour mieux remercier sa bienfaitrice que la mère a cru devoir entrer depuis dans le Tiers-Ordre.

V

Les faits que nous venons de raconter avec une scrupuleuse fidélité ont-ils vraiment un caractère surnaturel ? — C'est à l'Eglise d'en décider.

— Mais il ne nous paraît pas raisonnable d'en douter.

Sans doute, les constatations de la science nous manquent — Les principaux témoins sont des gens du peuple, des ignorants et des pauvres, et ils ont cru que sainte Anne n'avait pas besoin de la permission des médecins pour faire des miracles.

Ils ne comprennent même pas pourquoi les médecins pourraient constater mieux qu'eux-mêmes un miracle comme celui qu'ils racontent.

Nous avouons que nous sommes un peu de leur avis ; nous comprenons qu'il y a un grand nombre de maladies internes dont les caractères et la nature échappent entièrement aux constatations du vulgaire, et qu'il faut alors de toute nécessité que les hommes de l'art soient consultés et donnent leur avis.

Mais, dans le cas qui nous occupe, la science est-elle bien indispensable ? Le mal est extérieur, il est visible, il est ancien, et persiste pendant sept ans ; il est devenu une seconde nature. Puis, sans aucune cause naturelle, sans traitement ni remède, il disparaît tout à coup. La guérison est instantanée, radicale, permanente.

Sans doute, si un oculiste avait été consulté, il aurait pu nous décrire scientifiquement la maladie, ses causes, son caractère et ses effets. Il nous aurait dit : c'est une cataracte, ou c'est un glaucome, c'est une lésion de la rétine, c'est une excavation des pupilles optiques.....

Mais enfin qu'importe le nom scientifique du mal qui a causé la cécité de l'œil droit ? Cette cécité est le résultat visible d'un mal caché ; c'est l'effet connu d'une cause inconnue. Ce fait sensible, apparent pour tous, et qui a duré des années a subitement cessé d'être. Il a suffi d'avoir des yeux pour constater son existence pendant sept ans, et sa disparition instantanée.

Et remarquons bien que cette guérison soudaine et définitive ne peut avoir pour cause efficiente aucune méthode thérapeutique. L'on n'a eu recours à aucun traitement.

Peut-elle être attribuée à ces mouvements de foi et de dévotion que les savants du jour appellent des hallucinations ou des névroses ?

--Pas davantage; et c'est précisément le caractère tout particulier de cette guérison. Elle n'a été accompagnée d'aucun de ces phénomènes psychologiques, de ces chocs nerveux ou moraux que nous relevons souvent dans les faits de cette nature.

La chose a été simple comme les âmes privilégiées qui en ont reçu la faveur, et comme le récit qu'elles nous en ont fait. Nous pourrions dire en modifiant un peu les deux vers célèbres qui terminent une œuvre fameuse de Victor Hugo :

La chose simplement d'elle-même arriva,
Comme le jour se fait lorsque la nuit s'en va.

Nous avouerons même que tout d'abord le récit que les parents et l'enfant nous ont fait, avec calme, nous sommes tenté de dire presque avec indifférence, nous a fort désappointé.

Nous attendions quelque épisode merveilleux, quelques-uns de ces détails qui saisissent et qui font crier au prodige.

Mais c'est en vain que nous avons questionné. Notre curiosité et notre zèle pour la gloire de sainte Anne n'ont pas été satisfaits. La grande thaumaturge semblait avoir voulu cacher son œuvre au fond du cœur de ses humbles serviteurs.

Cependant, en y réfléchissant, nous nous sommes dit qu'après tout il y avait là peut-être un enseignement profond.

Quelle est la théorie de la science contemporaine au sujet des miracles?—C'est qu'ils sont le produit de l'hypnotisme, et de ce qu'elle appelle l'auto-suggestion. Une personne atteinte d'une maladie nerveuse s'exalte dans un transport de foi, elle se suggère à elle-même que Dieu va la délivrer de son mal, elle en acquiert la certitude, un choc moral et nerveux se produit, et elle est guérie ! Tout cela est naturel, dit la science contemporaine.

Or tout cela manque dans les faits que nous avons racontés.

Le sujet est un enfant qui n'a pas encore neuf ans. Il est ignorant. Le pèlerinage est pour lui une distraction plutôt qu'un acte de dévotion.—Les pratiques de piété qu'il accomplit semblent machinales et automatiques. Il n'éprouve aucun mouvement de foi, aucun pressentiment, aucune douleur, aucune joie.—Il ne se produit chez lui ni ébranlement physique, ni choc moral, ni émotion.—Il est même guéri sans s'en apercevoir.

Et cependant le phénomène est manifeste.—Il ne voyait pas quand il est parti de Portneuf, le matin; il y avait sept ans qu'une taie fermait son œil à la lumière; et quand il revint le soir, il voyait; la taie de son œil était disparue et il a toujours vu depuis.

Il ne me semble pas possible qu'on puisse voir ici un phénomène d'hypnotisme et d'auto-suggestion.

LE FORT ET LE CHATEAU SAINT-LOUIS

(QUÉBEC.) (1)

(Suite et fin)

XVI

L'incendie du théâtre Saint-Louis.—L'inauguration de l'école normale Laval.—
Démolitions et discussions.—L'hôtel "Château Frontenac."—Digression
architectonique.—M. Bruce Price.—Le passé et l'avenir.

A part quelques petits bâtiments de minime importance et l'ancienne muraille construite par Frontenac, il ne restait plus sur l'emplacement du fort Saint-Louis, après l'incendie du 23 janvier 1834, que le Vieux Château, avec l'ancien magasin des poudres qui lui était contigu, un joli corps de garde construit vers 1814, et un "vaste manège" appuyé sur la partie du mur d'enceinte qui faisait face à la ruelle voisine du bureau de poste.

Les officiers du régiment des *Cold Stream Guards* ayant obtenu, vers 1839, la permission de transformer et embellir ce manège, l'étage supérieur du bâtiment fut converti en salle de spectacle. (2)

C'est dans cette salle qu'une foule compacte s'était réunie, le vendredi, 12 juin 1846, pour voir défiler sur la toile les vues réputées merveilleuses du diorama Harrison.

Au dehors, il faisait une soirée délicieuse. Le canon de la citadelle venait de jeter sa clameur aux échos des rivages voisins, et il ne restait plus que quelques rares promeneurs sur la petite terrasse à laquelle Lord Durham avait donné son nom.

Tout à coup, mille cris d'angoisse se font entendre. Le feu était au théâtre, et les spectateurs, massés dans l'escalier et le couloir qui conduisaient au dehors, se pressaient, affolés, vers la porte de

(1) Voy. *Revue Canadienne*, avril, mai, juin, août, octobre, novembre, décembre 1893, février, mars, mai, juin, juillet, septembre, octobre et novembre 1894.

(2) Les portes d'entrée et de sortie donnaient sur l'intérieur du fort. On avait accès au "théâtre" en passant entre le corps de garde et le Vieux Château.

sortie, ouvrant, hélas ! à l'intérieur (1). Les malheureux qui purent les premiers atteindre cette porte furent impuissants à refouler le flot qui les pressait et les empêchait de l'ouvrir : ils périrent suffoqués ou écrasés.

La fumée sortait déjà des ouvertures du bâtiment ; bientôt des jets de flamme s'élançèrent au dehors, et les lamentations des victimes s'élevèrent plus navrantes et plus désolées.

Nous cédon maintenant la parole à un jeune écrivain de l'époque qui devint plus tard un homme considérable : M. Joseph Cauchon, troisième gouverneur de la province de Manitoba. Le lendemain de l'incendie du théâtre, il publiait l'article suivant dans le *Journal de Québec* :

CANADA

Québec, 13 juin 1846.

HORRIBLE CALAMITÉ!!!

INCENDIE DU THÉÂTRE SAINT-LOUIS.—PERTE D'UN GRAND NOMBRE DE VIES!!

« La force nous manque pour rendre compte d'une calamité telle que celle qui vient de frapper Québec, la ville des grandes infortunes. Près de cinquante personnes ont péri hier soir dans les rammes du théâtre ou y ont auparavant été suffoquées par la fumée. Sur les dix heures, au moment où l'exhibition des *dioramas* de M. Harrison se terminait et que les spectateurs commençaient à défiler pour sortir, le feu prit dans les scènes par une lampe à huile camphrée qui s'était détachée du plafond, et bientôt la salle du spectacle s'obscurcit par la fumée. Alors, hommes, femmes, enfants se précipitèrent au bas de l'escalier qui gagne aux loges pour sortir par la seule issue connue, issue excessivement étroite. Les premiers, poussés violemment dans l'obscurité, furent écrasés sous la pression de ceux qui les suivaient, et tous se trouvèrent accumulés en masse compacte, les uns sur les autres, sans qu'il fût possible à aucun d'eux de sortir ou de reculer, ou même de les arracher à la mort, malgré les efforts qui furent faits par M. O'Reilly, vicaire de la paroisse, et plusieurs citoyens zélés. On assure même que l'on a arraché le bras de l'un des messieurs ainsi encaissés, sans pouvoir le sauver lui-même.

(1) Il y avait une autre porte de sortie, mais d'un accès difficile ; quelques personnes périrent en cherchant une issue de ce côté.

“ On entendait des cris lamentables ; plusieurs infortunés, dans ce moment suprême, voyant que tout secours humain était impossible et n'espérant plus que dans la miséricorde divine, crièrent à M. O'Reilly, dont ils entendaient la voix : “ Donnez-nous l'absolution.” Le ministre des consolations, épuisé de fatigues et d'efforts, leva la main pour les bénir et les absoudre. Un instant auparavant, aidé de M. Tanswell, qui était encore sur les lieux, et d'une autre personne, il parvint à arracher à la mort Mde Tanswell, sans connaissance, mutilée par la flamme et meurtrie par la pression. Elle est hors de danger cependant. M. McDonald, le rédacteur du *Canadien*, eut aussi le bonheur d'échapper à cette calamité. Dès qu'on l'aperçut et qu'on l'entendit, plusieurs bras s'attachèrent à lui et on le retira ; mais il pleure la perte de son épouse et de sa fille aînée, madame Rigobert Angers, qui sont périées dans les flammes. Nous sympathisons avec ses malheurs de toutes les puissances de notre âme. Il reste avec une nombreuse famille qui n'a plus de mère pour en prendre soin.

“ A l'heure où nous mettons sous presse, quarante-six cadavres ont été retrouvés, dont trente-neuf reconnus. Parmi les personnes dont les corps sont encore sous les ruines sont Mlle Rae et M Wheatly. Le corbillard allait et revenait avec l'activité de la mort et de la destruction pour transporter ces cadavres mutilés et carbonisés à leurs demeures respectives. M. Scott, greffier de la Cour d'Appel, a été retrouvé ainsi que ses deux enfants. Voici d'ailleurs la liste de ceux dont les corps ont été reconnus :

“ Emilie Worth, âgée de 9 ans, fille de Edward Worth, de Montréal, et sœur de madame Lenfesty.

“ Flavien Sauvageau, âgé de 14 ans, fils du maître de l'orchestre canadien.

“ Elisabeth Lindsay, âgé de 44 ans, épouse de Thomas Atkins, avec son fils Richard Atkins, épicier, âgé de 27.

“ Stuart Scott, écr., greffier de la cour d'appel, avec Jane, sa fille.

“ Thos Hamilton, écr., lieutenant du 14^e régiment.

“ Madame John Gibb, et Jane, sa fille.

“ M. Arthur Lane, fils d'Elisha Lane, de la compagnie de Gibb, Lane & Co.

“ Dlle Maria-Ann Brown, maîtresse d'école du Foulon de Wood et Gray, âgée de 25 ans.

“ M. Horatio Carwell, marchand, Horatio, son fils, âgé de 6 ans, et Ann, sa fille, âgée de 4 ans.

“ Joseph Tardif, agent de journaux, et sa femme.

“ Sarah Darah, épouse de John Colvin, charretier.

“ James O’Leary, âgé de 22 ans, apprenti plâtrier ; Marie O’Leary, sa sœur, âgée de 18 ans.

“ M. J.-J. Sims, apothicaire, Rebecca, sa fille, âgée de 23 ans, et Kenneth, son fils, âgé de 13 ans.

“ Mme Marie O’Brien, épouse de M. John Lilly, tailleur, rue Buade.

“ M. J.-B. Vézina, marchand, âgé de 30 ans, rue Sous-le-Fort.

“ Dame Henriette Glackmeyer, épouse de M. Molt, organiste de la cathédrale, et Frédéric, âgé de 19 ans, Adolphe, âgé de 12 ans ses fils.

“ Dame Marie-Louise Lavallée, épouse de R. McDonald, écuyer, rédacteur du *Canadien*, et Dame Eugénie McDonald, sa fille, épouse de M. Rigobert Angers.

“ M. Edward Hoogs, employé à la Banque de Montréal, et Edmond, âgé de 8 ans, Edward, âgé de 6 ans, ses fils.

“ M. Thomas Harrison, âgé de 21 ans, d’Hamilton, H.-C., frère du propriétaire des *dioramas*.

“ John Berry, d’Aberdeen, employé de M. Price, écr., à Ottawa.

“ Colin Ross, plâtrier, de Montréal, et son épouse.

“ Joseph Marcoux, huissier.

“ Isaac Develin, orfèvre, rue Notre-Dame, Basse-Ville.

“ La servante de M. Andrew Patterson.

“ Trois autres corps inconnus.

“ Les recherches se continuent ; on n’a pas encore trouvé les corps des personnes qui suivent, manquant à leurs familles :

“ John Wheatly, libraire, rue Lamontagne.

“ Dlle Rae, fille de M. Rae du Commissariat.

“ Dlle Emélie Poncey, hôtelière, marché de la Basse-Ville, avec M. McHugh, instituteur de la Malbaie, qui l’accompagnait.

“ On nous informe que la procession de la Fête-Dieu n’aura pas lieu demain, comme elle avait été annoncée au prône dimanche dernier, en conséquence du deuil dans lequel est plongée la ville par suite de l’incendie d’hier au soir.”

Un récit élaboré de la catastrophe, daté de Québec et signé : “ Marc-Aurèle,” fut publié dans la *Minerve* du 18 juin 1846. On peut lire ce même article dans le troisième volume du *Répertoire National*, où il est signé : “ Marc-Aurèle Plamondon.”

M. Plamondon (aujourd’hui le juge Plamondon) était lui-même parmi les spectateurs du diorama Harrison, et avait failli périr dans le désastre du 12 juin. Son récit est très détaillé.

Dix ans après l’incendie du théâtre Saint-Louis, on en parlait encore souvent à Québec, dans les conversations. Le temps, qui

efface tout de la mémoire des hommes, semblait respecter ce lugubre souvenir. Mais, peu à peu, la loi inexorable reprit son empire, et l'horrible catastrophe du 12 juin 1846 n'est plus aujourd'hui, pour la population de Québec, qu'un événement lointain que beaucoup ignorent et auquel les plus anciens eux-mêmes ne songent plus.

Après les scènes de désordre qui eurent lieu à Montréal en 1849, le gouvernement songea à faire construire un palais pour le gouverneur-général à Québec, au centre de l'enceinte du fort Saint-Louis. Des plans furent dressés à cet effet, mais le projet n'eut pas de suite. (1)

Le 12 mai 1857 eut lieu, au Vieux Château, la cérémonie de l'inauguration solennelle de l'école normale Laval, présidée par M. Chauveau, le fondateur des écoles normales du Bas-Canada. L'élite de la société religieuse, civile et militaire de Québec assistait à cette cérémonie, où figuraient Mgr Baillargeon, alors évêque de Tloa, et presque tout le clergé de la ville, le juge R.-E. Caron, le docteur Morrin, maire de Québec, et tous les membres du Conseil municipal, l'historien F.-X. Garneau, le recteur et plusieurs professeurs de l'université Laval, le grand-vicaire Cazeau, l'abbé Auclair, l'abbé Racine, le P. Beaudry, S. J., les Pères Oblats de Saint-Sauveur, l'abbé Pilote, supérieur du collège de Sainte-Anne, l'abbé Aubry, des Trois-Rivières, des militaires en costume, un grand nombre de dames, l'abbé Horan, le premier principal de l'école normale Laval, MM. les professeurs Toussaint, de Fenouillet, et tous les professeurs et élèves de la nouvelle institution.

Mgr Baillargeon prononça un discours plein de tact et d'à propos qui fut beaucoup remarqué. L'abbé Horan se surpassa, et le bon M. de Fenouillet, dont la mort, loin de sa belle Provence, inspira plus tard de si beaux vers à Octave Crémazie, mort, lui aussi, sur la terre d'exil, M. de Fenouillet, disons-nous, lut des pages remarquables où se révélait sa double qualité de penseur et d'écrivain.

M. Chauveau était alors à l'apogée de son talent d'orateur. Les lauriers qu'il avait cueillis à Sainte-Foye deux ans auparavant ceignaient encore son front. Le discours qu'il prononça en cette circonstance fut vraiment superbe. Il contenait surtout une période sur l'enseignement de l'histoire du Canada qui fut particulièrement applaudie. Faisant allusion à cet enseignement et au site historique occupé par l'école normale, l'orateur s'écria :

(1) Voir plan 1036 du département des Travaux publics, à Québec.

“ Et l'histoire ! l'histoire est partout : autour de vous, au-dessus de vous ; du fond de cette vallée, du haut de ces montagnes, elle surgit, elle s'élançe et vous crie : me voici !

“ Là-bas, dans les méandres capricieux de la rivière Saint-Charles, le *Cabir-coubat* de Jacques Cartier, est l'endroit même où il vint planter la croix et conférer avec le seigneur Donnacona. Ici, tout près d'ici, sous un orme séculaire que nous avons eu la douleur de voir abattre, la tradition veut que Champlain soit venu planter sa tente. C'est de l'endroit même où nous sommes que M. de Frontenac donna à l'amiral Phipps, par la bouche de ses canons, cette fière réponse que l'histoire n'oubliera jamais. Sous nos remparts s'étendent les plaines où tombèrent Wolfe et Montcalm, où le chevalier de Lévis remporta, l'année suivante, l'immortelle victoire que les citoyens ont voulu rappeler par un monument. Devant nous, sur la côte de Beauport, les souvenirs de batailles non moins héroïques nous rappellent les noms de Longueuil, de Sainte-Hélène, de Juchereau Duchesnay. Là bas, au pied de cette tour sur laquelle flotte le drapeau britannique, Montgomery et ses soldats tombèrent balayés par la mitraille d'un seul canon qu'avait pointé un artilleur canadien. De l'autre côté, sous ce rocher qui surplombe et sur lequel sont perchés, comme des oiseaux de proie, les canons de la vieille Angleterre, l'intrépide Dambourgès, du haut d'une échelle, le sabre à la main, chassa des maisons où ils s'étaient établis Arnold et ses troupes. L'histoire est donc partout autour de nous : elle se lève de ces remparts historiques, de ces plaines illustres, elle nous dit : me voici ! ”

Après la cérémonie, M. l'abbé Antoine Racine, qui, lui aussi, était alors dans toute la force de son talent oratoire, nous signala particulièrement ce passage du discours de M. Chauveau, qui, du reste, avait enlevé tous les suffrages.

La partie musicale de la cérémonie avait été confiée à un jeune artiste qui s'était entouré d'auxiliaires choisis parmi la fleur de la société de Québec. La fête se termina par le chant de *Partant pour la Syrie* et de *God save the Queen*. Au temps de Napoléon III, la romance dite de la reine Hortense n'était jamais oubliée dans les fêtes franco-canadiennes.

Il y eut, le lendemain, à la Salle de Musique, un grand banquet où des discours furent prononcés par MM. Chauveau, Marquette, Lafrance, Ulric-J. Tessier, A.-E. Aubry, le grand-vicaire Cazeau, Marc-Aurèle Plamondon, Sterry Hunt et le docteur Bardy. Tout le monde était en verve. L'abbé Alexandre Taschereau, aujourd'hui Son Eminence le cardinal archevêque de Québec, figurait parmi les invités.

Le *Courrier du Canada* du 14 mai contenait un article élaboré sur le "banquet des instituteurs," signé "Hector L. Langevin," et qui se terminait par un éloge très délicat de la partie artistique de la fête.

Au mois de juillet 1867, M. Chauveau eut avec M. Dunkin une conférence dont le résultat fut la formation du premier cabinet provincial de Québec, sous le régime de la confédération canadienne (15 juillet 1867). Cette conférence eut lieu dans l'aile du Vieux Château qui donnait sur la rue des Carrières.

Revenons un peu sur nos pas.

Une partie de l'ancienne muraille du fort (côté nord, en face de la cour du bureau de poste) fut détruite par l'incendie du 12 juin 1846; ce qui restait des vieux murs, au sud, fut démoli en 1854 et remplacé par un mur en ligne droite courant de l'extrémité sud-est de la nouvelle plate-forme (1) à la rue des Carrières. Le corps de garde, de date comparativement récente, fut aussi démoli en 1854.

De 1837 à 1851, le Vieux Château et l'ancien magasin des poudres furent occupés par des bureaux de la corporation de Québec, par le studio d'un artiste peintre (M. Antoine Plamondon) et par une salle d'archives.

De 1852 à 1855, ils furent laissés à l'usage des ministères ou départements publics. La capitale du Canada-Uni venait d'être transportée de Toronto à Québec: le département des Terres de la Couronne fut installé au rez-de-chaussée, et le département des Travaux publics à l'étage supérieur du Vieux Château; le département du Régistrare provincial fut placé dans l'ancien magasin des poudres, dont on avait percé le plafond pour y pratiquer un puits de lumière.

La capitale fut transférée de nouveau à Toronto en 1856.

Lors de l'établissement de l'école normale Laval, en 1857, les classes de la nouvelle institution furent installées au château Haldimand, et l'ancien magasin des poudres,—dont on ignorait absolument l'histoire et la destination première,—fut converti en cuisine!

De 1860 à 1865, l'école normale fut tenue rue Dauphine, à la résidence actuelle des RR. PP. Jésuites. Elle avait dû céder la place aux départements publics, revenus de Toronto; mais elle occupa de nouveau le Vieux Château et ses dépendances en 1865 et jusqu'au printemps de 1892, alors que tout ce qui restait des bâtiments de l'ancien fort Saint-Louis fut cédé à la compagnie de l'hôtel Château Frontenac, pour être rasé.

(1) Construite cette même année 1854 par les ordres de l'honorable M. Jean Chabot, ministre des Travaux publics, ainsi qu'il a été dit plus haut.

Les murs du château Haldimand croulèrent sous les yeux des Québécois sans provoquer d'émotion trop vive. Il n'en fut pas de même de l'antique magasin de l'ingénieur Villeneuve. Bien que personne ne connût l'histoire de cet étrange bâtiment, on soupçonnait qu'il y avait là *quelque chose*.

Construit vers la fin du dix-septième siècle ; englobé, juste un siècle plus tard, dans des bâtiments qui le tinrent caché pendant cent sept ans, le vieux "magasin" était à peu près ignoré de la ville de Québec quand la démolition du château Haldimand vint révéler son existence au public et livrer aux regards sa massive et solide construction.

On n'y fit guère attention tout d'abord, et la pioche du démolisseur y avait pratiqué de larges trouées lorsque des citoyens influents s'interposèrent et demandèrent au syndicat du Pacifique, tout puissant dans la nouvelle compagnie, de préserver ce curieux bâtiment de la destruction.

La presse se mit de la partie. M. James LeMoine et M. Joly de Lotbinière, entre autres, publièrent dans le *Morning Chronicle* des lettres intéressantes.

M. LeMoine prétendait, avec raison, que l'ancienne dépendance de l'école normale était bien la *Vaulted House, originally a Powder Magazine*, dont parlait M. James Thompson, dans son journal du 21 août 1787. De plus, il s'appuyait sur les indications d'un ancien plan du fort Saint-Louis pour conjecturer que ce magasin pouvait bien avoir existé en 1690, lors de l'attaque de Québec par l'amiral Phipps.

De son côté, M. Joly de Lotbinière demandait que le vieux "magasin" fût préservé de la destruction, surtout s'il était prouvé qu'on avait tiré de ses flancs la poudre avec laquelle Frontenac avait fait parler ses canons, et donné au représentant du prince d'Orange la foudroyante réponse répercutée par les échos du grand fleuve et de l'histoire.

Mais il eût fallu dire tout cela plus tôt. Le bâtiment était déjà partiellement démoli, et l'idée de le réparer et de faire du vieux-neuf ne plaisait pas à tout le monde. Puis, à côté de l'érudit M. Le Moine et du chevaleresque M. de Lotbinière, il y avait d'autres hommes qui ne se laissaient pas émouvoir par tous ces souvenirs étayés d'hypothèses, et poussaient à la démolition. De ce nombre était M. George Stewart, rédacteur en chef du *Morning Chronicle*, auteur d'une étude sur Frontenac, membre de la Société Royale du Canada, un lettré par conséquent.

Les travaux, cependant, étaient suspendus, et la bataille se con-

tinuait dans les journaux,—certain correspondant, d'une publication anglaise, prétendant que M. LeMoine faisait erreur dans ses conjectures,—lorsque le "syndicat" donna ordre aux démolisseurs de continuer leur œuvre. Ceux-ci ne se firent pas prier, et—la raison du plus fort étant toujours la meilleure,—on trouva que le syndicat avait raison.

Deux ou trois jours avant cette décision, le *Courrier du Canada* avait publié, sous la signature : "E. Rimbault," l'article que voici :

" LA VÉTUSTOMANIE.

" Je n'ai pas été peu surpris d'apprendre, ces jours derniers, que la démolition de la vieille cuisine de l'école normale Laval était arrêtée, parce qu'il avait plu à quelques personnes, dont je respecte les motifs sans partager leur manière de voir, de représenter à la compagnie du chemin de fer du Pacifique que l'on profanait une relique du passé.

" Tout le monde se fait antiquaire depuis quelque temps. On s'imagine qu'en parlant vieilleries on devient immortel ; et comme on sacrifie à l'amour de la gloriole tout autant qu'à l'amour de la gloire, on a vu des adolescents, désolés de leur jeunesse, rêver sur les vieux murs et professer un respect de convention pour tout ce qui est craqué et lézardé.

" Ne confondez pas, messieurs.

" Les reliques historiques doivent nécessairement se rattacher à quelque fait important ; les reliques artistiques doivent avoir quelque mérite au point de vue de la forme. Or, nous sommes ici en présence d'un vieux bâtiment très laid, qui a *peut-être* été construit du temps des Français pour y mettre des barils de poudre. Plus tard, on y a mis de la farine, de la viande, des vieux tuyaux et des chaises cassées. Aucun personnage historique n'y a versé son sang ; seulement c'est vieux.

" Eh ! le rocher voisin est vieux, lui aussi, cela doit suffire.

" Les murs de Lutèce, au temps de Clovis, enserraient " la cité " dans un espace restreint. On les a démolis, et on a bien fait.

" Plus tard, les *bull works* (boulevards) ou fortifications de Paris nuirent à la circulation. On les abattit également, mais on conserva deux portes : la porte Saint-Denis et la porte Saint-Martin, non pas parce qu'elles étaient vieilles, mais parce qu'elles étaient belles : ce sont des reliques artistiques.

" A Québec, on semble ignorer que les murs de la ville sont relativement modernes, et que, depuis l'incendie du château Saint-

Louis, en 1834, les seuls antiques souvenirs militaires de notre ville sont les vestiges des redoutes françaises du Cap Diamant et le "bastion du bourreau," situé entre la porte Saint-Jean et la côte du Palais (1).

"Lorsqu'on a démoli les portes Prescott et Hope, on a fait œuvre d'intelligence. Ces portes étaient laides et nullement antiques. Mais on a commis une faute en démolissant la belle porte du Palais, qui était un véritable ornement pour la ville.

"Donc, conservons les reliques historiques et les reliques artistiques : mais à bas les vieux hangars et les vieilles cuisines.

"Quelle idée étrange de vouloir conserver ces horreurs sans nom, sans histoire, simplement parce qu'elles sont vermoulues !

"Pauvre esprit humain, comme il lui est difficile de rester dans le droit sentier ! A côté de l'enthousiasme, il y a l'exaltation ; à côté de la science, il y a le charlatanisme ; à côté du courage, il y a la témérité ; à côté de l'archéologie, il y a la vétustomanie.

"Le mélodieux Lamartine a dit excellemment :

Et l'histoire, écho de la tombe,
N'est que le bruit de ce qui tombe
Sur la route du genre humain.

"La vieille cuisine de l'école normale n'a jamais entendu d'autres bruits que des bruits de casseroles : ce ne sont pas ceux-là qui doivent être répercutés dans nos annales historiques."

Depuis que ces discussions ont eu lieu, l'auteur de cette notice a non-seulement trouvé, dans les archives officielles, les documents émanés de Denonville et de Frontenac que l'on a lus plus haut, mais il a vu un grand nombre de plans, de diverses époques, où le "magasin des poudres," dans sa position oblique par rapport à la rue des Carrières et avec sa division en deux compartiments, est clairement indiqué, en dedans de la dernière enceinte du fort.

Le "magasin des poudres" construit par le marquis de Denonville en 1685, et le Château Haldimand qui le tenait caché depuis 1785, ont maintenant disparu, et une partie du nouvel hôtel *Château Frontenac* s'élève sur l'emplacement qu'ils occupaient.

Les démolisseurs ont donné raison à M. Rimbault ; les documents ont donné raison à M. LeMoine, et nos annales historiques ont livré le plus modeste et le plus inoffensif de leurs secrets.

(1) Les ouvrages en terre qui séparent la ville des faubourgs existaient sous le régime français. Leur revêtement en pierre a été refait vers 1815. La citadelle actuelle a été construite de 1823 à 1832, au prix de vingt-cinq millions de piastres.

L'emplacement de l'ancien fort Saint-Louis, comprenant la terrasse Durham, le Vieux Château, etc., et formant une superficie totale de 70,000 pieds, a été cédé au gouvernement de la province de Québec par ordre de Son Excellence le gouverneur-général en Conseil du 14 février 1871.

Aux termes de l'arrêté du Conseil Privé du 2 février 1892 (Ottawa), de l'arrêté du Conseil Exécutif du 5 février 1892 (Québec) et du contrat passé devant M. Jean-Alfred Charlebois, notaire à Québec, le 10 du même mois, le " Syndicat de l'hôtel Château Frontenac " a fait l'acquisition de la partie sud-ouest du terrain de l'ancien fort, alors occupée par le Vieux Château et ses dépendances (34,683 pieds,—propriété provinciale) ainsi que d'une portion du terrain contigu, au sud, désigné autrefois sous le nom de Jardin du Gouverneur (22,317 pieds,—propriété fédérale), le tout pour la rente de \$25,000.00. (1)

La propriété de l'hôtel Château Frontenac a donc une superficie totale de 57,000 pieds.

L'emplacement de l'ancien fort où mourut Samuel de Champlain reste vacant, intact, et appartient à la province de Québec.

Nous prions maintenant le lecteur de nous suivre dans une courte digression.

Le mot " château " vient du latin *castellum*, bourg, village, agglomération de maisons.

Au Moyen Age, les résidences des seigneurs étaient entourées de bâtiments de diverses dimensions, pour y loger des soldats, des artisans, des familles entières, et pour y garder des provisions en vue d'un siège de longue durée. Le tout était entouré de fossés, larges et profonds, avec pont-levis. Le seigneur habitait le donjon ; les hommes d'armes, les ouvriers et la domesticité occupaient les autres constructions (corps de logis, corps de garde, forge, buanderie, boulangerie, etc, etc.) le plus souvent contiguës au bâtiment principal. C'était tout un bourg qui se trouvait ainsi enserré à l'intérieur des fossés : de là l'appellation *castellum*.

Plus tard, les fossés furent comblés, les bâtiments de minime importance furent abattus, mais le nom de *castel* resta attaché à la

(1) Voir Rapport général du Commissaire des Travaux publics (Québec) pour l'année 1892, pages 97 et 98. L'hôtel appartient maintenant à la société dite *The Chateau Frontenac Company*, dont M. Thomas-G. Shaughnessy est le président.

résidence du seigneur. Plus tard encore, le nom de *château* fut donné à une simple résidence en rase campagne, mais sortant de l'ordinaire par l'ampleur de ses dimensions et la somptuosité de son apparence. (1)

M. Bruce Price, l'architecte de l'hôtel "Château Frontenac," a voulu, dans les principales parties de cet édifice, rappeler un château du Moyen Age : de là le donjon garni de machicoulis, la tour hexagone flanquée d'échauguettes, les toits pointus, les bâtiments aux faîtes inégaux simulant des constructions de dates et de destinations différentes.

D'autre part, les décorations de l'entrée principale, le porche avec sa gracieuse colonnade et sa voûte cintrée, les motifs d'ornementation du pavillon du campanile, etc., sont de pur style renaissance.

Les parties de l'édifice qui sont de style moyen âge ont elles-mêmes une certaine empreinte renaissance due à la largeur des croisées,—largeur que nécessitait d'ailleurs la destination du bâtiment.

On peut dire que, dans son ensemble, l'architecture du "Château Frontenac" rappelle les constructions de la première période de la Renaissance,—période où l'art classique commençait seulement à s'introduire dans le nord de l'Europe et à mêler la grâce de ses formes aux lignes sévères des constructions du Moyen Age.

C'est à cette période artistique que correspond la période historique qui vit Jacques Cartier remonter le fleuve Saint-Laurent, arborer la croix et les lis en face de Stadaconé et révéler l'existence du Canada à la France et au monde civilisé.

M. Bruce Price est un éclectique : il y a dans son "Château" et du moyen âge, et de la renaissance française et de la renaissance allemande.

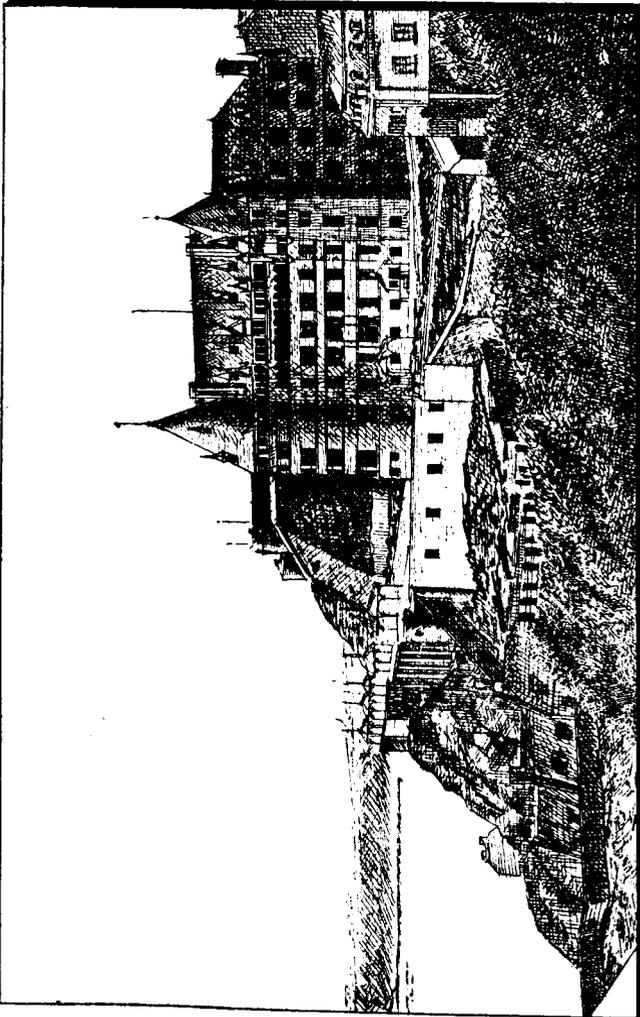
Si la tour principale du "Château Frontenac" était plus élancée et émergeait de quinze à vingt pieds au-dessus de la corniche de la toiture qui l'avoisine au nord-ouest, le comble de forme conique qui surmonte cette tour paraîtrait mieux proportionné, et l'aspect de tout l'édifice y gagnerait en harmonie et en caractère.

Tel qu'il est, le "Château Frontenac" est une construction des plus remarquables, à cause de l'ampleur et de l'originalité de son style. M. Bruce Price a su déployer dans cette œuvre si rapidement conçue, une hardiesse et un goût auxquels nous ne sommes guère accoutumés sur ce continent.

(1) Dans les citations que nous avons tirées des annales canadiennes au sujet du château Saint-Louis, le mot "château" est employé dans son sens le plus moderne, excepté dans la citation empruntée à La Potherie, où il est employé dans le sens de "fortification" ou "château-fort," et désigne à la fois et le château et le fort Saint-Louis.

Dans les décorations de l'intérieur de l'édifice, on voit souvent répétés le blason du chevalier de Montmagny et celui du comte de Frontenac.

Mais ne prolongeons pas cette digression ; n'oublions pas que le but de ce travail est surtout de parler de ce qui n'est plus.



Geo. Saint-Michel.

L'HÔTEL CHATEAU FRONTENAC, A QUÉBEC.—INAUGURÉ LE 9 DÉCEMBRE 1861.

Au point de vue intellectuel et moral, ce qui n'est plus peut être encore quelque chose, et c'est souvent en étudiant le passé que l'on trouve la règle de l'avenir.

Le passé c'est l'explication de nos mœurs familiales et publiques, c'est le fondement de nos espérances nationales, c'est ce qui nous retiendrait dans le sentier du patriotisme et du devoir si nous étions tentés de mêler nos destinées à celle des peuples venus de tous les coins du monde qui habitent la république voisine.

La nation franco-canadienne est de trop noble lignée pour consentir à oublier son histoire, à jeter au feu ses *livres de raison*, à renoncer au rôle distinct qui lui a été assigné par la Providence sur cette terre d'Amérique. Quelles que soient les éventualités qui nous attendent, gardons le plus longtemps possible les traits caractéristiques des familles canadiennes du dix-septième et du dix-huitième siècles ; restons fidèles à notre génie particulier et montrons-nous jaloux de donner à tous l'exemple de la loyauté, du respect, de la franchise et de l'honneur.

Ainsi qu'on a pu le remarquer, nous avons, dans le travail que nous terminons aujourd'hui, glissé souvent sur des faits héroïques, et insisté, au contraire, sur des faits de minime importance en eux-mêmes, mais qui peuvent servir à mettre les premiers en lumière. Nous avons surtout fait œuvre d'historiographe. Quelques unes des pièces que nous avons publiées étaient peu connues ; d'autres étaient entièrement inédites : puissent les unes et les autres être utiles à ceux qui savent écrire la grande histoire. Quant à nous, si on nous demandait pourquoi nous avons entrepris l'ouvrage dont nous écrivons en ce moment les dernières lignes, nous répondrions avec un poète de la mélodieuse Italie : *E l'amore che mi fa parlare.*

FIN.

ERNEST GAGNON.

ADDENDA.

On a bien voulu nous faire remarquer qu'au milieu du dix-septième siècle, on employait encore le mot *Mademoiselle* pour désigner une dame de qualité, même mariée. L'expression *Mademoiselle la Gouvernante*, que l'on trouve à la page 120 du *Journal des Jésuites* (date du 1^{er} janvier 1649), désigne Madame d'Ailleboust, femme du gouverneur Louis d'Ailleboust.

Le texte du *Journal des Jésuites* que nous avons cité en note, au chapitre VIII de ce travail : " Il ne demeura à Villemarie que Mons. d'Alibour, sa femme et sa sœur.....," doit s'interpréter comme s'il y avait : " Mons. d'Alibour, sa femme, et la sœur de celle-ci....."

Jeanne-Charlotte Fleury de la Gorgendière, marquise de Vaudreuil de Cavagnal, était la sœur et non la fille de Joseph Fleury de la Gorgendière, sieur d'Eschambault, qui épousa Claire Joliette et eut une si nombreuse postérité. Nous avons continué nos recherches pour établir la parfaite identité de la dernière châtelaine du fort Saint-Louis sous le régime français. Voici quelques uns des renseignements additionnels que nous avons pu recueillir :

Jeanne-Charlotte Fleury de la Gorgendière, femme du marquis Pierre de Vaudreuil-Cavagnal, était plus âgée que son mari de près de seize ans. Elle était fille de Jacques-Alexis Fleury de la Gorgendière et de Marguerite de Chavigny.

Née le 10 janvier 1683, elle épousa en premières noccs, à Montréal, le 15 juin 1704, François Le Verrier, capitaine d'un détachement de marine, qui devint plus tard lieutenant du roi à Québec et qui mourut à Québec le 6 novembre 1732.

De ce premier mariage naquirent deux enfants : Louis (7 avril 1705) et Marguerite (1^{er} juillet 1706).

Marguerite Le Verrier, née le 1^{er} juillet 1706, épousa, le 3 septembre 1726, à Montréal, Jean-Paschal Soumande, et devint mère d'une fille nommée Anne-Marguerite.

Anne-Marguerite Soumande épousa en premières noccs Joseph Coulon de Jumonville, et en deuxième noccs, Pierre Bacheois de Barante,—deux militaires.

Le marquis et la marquise Pierre de Vaudreuil furent présents au mariage de Pierre Bacheois de Barante avec la jeune veuve de Jumonville, née Soumande, petite-fille de la marquise, et ils signèrent à l'acte qui en fut dressé aux registres de la paroisse Notre-Dame de Montréal. On lit dans cet acte, portant la date du 15 décembre 1755, que le mariage fut célébré à Montréal, " en présence de haut et puissant seigneur Pierre de Rigaut, écuyer, seigneur de Vaudreuil et autres lieux, gouverneur-général de toute la Nouvelle-France, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, de *Dame Charlotte de Fleury de la Gorgendière, épouse du dit Seigneur de Vaudreuil, AYEULE DE L'ÉPOUSE*".....etc. La signature de la marquise, au bas de cet acte, se lit : *Fleury Vaudreuil*.

La qualification de " procureur-général " donnée à M. Le Verrier, premier mari de Madame Pierre de Vaudreuil, par l'abbé Ferland, et par beaucoup d'autres à sa suite, est certainement erronée.

D'après un autre auteur, il y aurait eu, en ce pays, deux procureurs-généraux du nom de Le Verrier : Guillaume et Louis. Cela est encore inexact. Un de nos correspondants nous fait remarquer que l'unique procureur-général Le Verrier qui ait vécu en Canada—Louis-Guillaume—est mort célibataire à Québec au mois de septembre 1758.

E. G.

AVENTURES ET DANGERS DE MORT

FANTAISIE

Par L'ABBÉ F. X. BURQUE.

(Suite et fin)

Croyant qu'en certains temps de l'année, dans les mauvais chemins du printemps et de l'automne, je n'aurais d'autre moyen de transport que le dos de mon cheval pour visiter mes missions, ou aller administrer mes malades, je m'étais muni d'une selle, en outre des voitures d'été et des voitures d'hiver. Assez souvent, je faisais de petits voyages, de petites courses, à cheval, pour m'accoutumer, ou pour simple motif d'exercice ;— exercice que je trouvais excellent, mais violent. Nouvelle source de dangers.

Un jour, un de mes ouvriers manque à l'ouvrage. Or l'ouvrage était pressé. De fort mauvaise humeur, je demande mon cheval ; je saute en selle ; et je cours trouver mon homme, demeurant à un mille de là, pour voir si je pourrai l'amener à son devoir. C'était au printemps, dans le mois de juin. Le chemin était assez bon généralement ; mais il y avait encore, par ci, par là, des trous de vase et des flaques d'eau. Tout alla bien pour me rendre. Je trouve mon homme qui flânait, se disant malade, mais restant à sa maison plutôt pour *fêter*. Je lui donne une semonce ; je lui fais promettre de venir incontinent prendre son ouvrage à l'église ; puis je tourne bride pour revenir.

Soit que je fusse pressé, soit que je voulusse m'exercer, je fouettai mon cheval et je partis au galop. Je courais au-devant d'une catastrophe. Tout à coup, j'aperçois une immense flaque d'eau bourbeuse, occupant toute la largeur du chemin. Il faut arrêter, ou sinon, les éclaboussures vont me salir des pieds à la tête. Je tire vivement sur les rênes, et je donne à ma bête le commandement d'arrêter. Cette satanée bête (qui aurait cru qu'elle aurait obéi si brusquement ?) s'arrête net ; et moi qui ne m'attends pas à cela, je pars en avant, en vertu de la vitesse acquise ; je perds mon assiette ; je me trouble ; je lâche les rênes et je roule par terre.

En même temps, le cheval, effrayé par mes cris et mes efforts, s'était élancé de nouveau au galop et à l'épouvante. Fort heureusement mes pieds, instinctivement, avaient lâché les étriers. Que serais-je devenu, si j'eusse été pendu par les pieds et traîné dans le chemin par l'animal affolé ? En tombant, j'avais encore à craindre un coup d'une de ses pattes de derrière, qui pouvait me briser les côtes ou me fendre le crâne. Heureusement, dès son premier saut, l'animal passa par dessus moi sans me toucher.

Je revins à pied, honteux, quelque peu éclopé, avec un parti pris dans ma tête, celui de me défaire de ma selle. C'est ce que je fis. Oncques depuis ne fus à cheval, excepté deux ou trois fois, dans des chemins affreux, pour aller porter le Saint Viatique à des malades, parce qu'il n'y avait pas moyen d'aller autrement ; et encore, chaque fois, le cheval était-il ce qu'il y avait de plus rosse. Ainsi pas de galop, pour bien des raisons.

Et de neuf.

Dans l'automne de 1885, je faisais mes préparatifs, je réunissais mes matériaux pour me construire un presbytère, le printemps suivant. J'avais au moulin plusieurs centaines de billots que j'avais achetés ou que les habitants de la paroisse m'avaient fournis. J'étais obligé d'être là souvent pour faire scier ces billots selon les besoins et les exigences de mon plan. Aussitôt les billots sciés, j'avais des voitures qui me transportaient le bois, — charpente, planches, madriers, etc., sur mon terrain.

Un jour, j'arrive entre onze heures et midi : pas une âme. Tous les hommes du moulin sont allés dîner. Aucun des hommes charroyant pour moi n'est là non plus. J'aperçois, d'un côté, une grosse pile de planches. Il est aisé de voir que ces planches m'appartiennent. Mais de l'autre côté, à part, je vois deux longues planches plus minces que les autres. En examinant la longueur et la largeur, je vois bien que ces deux planches viennent de mes billots et m'appartiennent également. Le fait de leur faible épaisseur ne m'intrigue pas. Je sais que la chose est nécessaire quelquefois pour réduire un morceau de bois à la grosseur voulue. Mais pourquoi sont-elles là, à part ? Si l'on s'est trompé, on s'est trompé. Si on pense que je n'en veux pas, on se trompe encore. Faisant ces réflexions, je prends le parti de m'emparer de ces planches et de les mettre avec les autres sur la même pile. Me voilà donc en frais de les transporter.

Or justement en cet endroit où je me trouvais, où je devais me débattre avec mon fardeau, il y avait dans le plancher un trou carré d'une couple de pieds, par où les hommes du moulin

j'étaient les rebuts de la scie, tout ce qui n'était d'aucune utilité. La rivière passait au-dessous et le courant charriait toutes ces choses. L'eau avait bien cinq ou six pieds de profondeur et le fond était pavé de grosses roches. Je connaissais parfaitement ce lieu ; mais le diable de trou n'était guère visible quand on n'y pensait pas. Or, dans le moment, je n'y pensais pas plus qu'au roi Bélenguella, dont le nom m'était alors complètement inconnu ; de sorte qu'il y avait bien 99 contre un à parier que j'y tomberais. C'est ce qui arriva.

J'étais là, à tirailler ces longues planches qui, faute d'épaisseur, n'avaient point de corps et étaient difficiles à transporter. Je tire sur l'autre, je m'escrime Tout d'un coup, plouc ! me voilà dans le trou ! Heureusement la main de mon Ange Gardien était encore là. Je pus *m'agripper* des bras et des jambes, si bien que je ne tombai pas dans la rivière. Si j'étais tombé à l'eau, je me serais certainement noyé dans le courant si rapide ; ou je me serais assommé sur les roches du fond. J'en fus quitte pour une meurtrissure et une douleur dans le dos entre les deux épaules, à l'endroit où mon corps avait frappé avec le plus de violence contre une saillie de la paroi du trou. Ce souvenir de mon accident dura plusieurs jours. Dans l'intervalle, j'appris pourquoi ces deux vilaines planches qui avaient failli causer ma mort, avaient été mises de côté. Un de mes habitants les avait rangées là dans le dessein de me les demander. Il en avait besoin pour *foncer* une *carriole* ou une *traîne* ! La belle affaire, pour mettre en danger la vie d'un pauvre curé, comme dans une espèce de piège à ours !

Et de dix.

Au mois de janvier 1886, je partis avec un guide sûr pour une longue expédition à travers les forêts de la rivière St-Jean, de la Petite et de la Grande Rivière noire, et de la rivière Allegash. Ces forêts, l'hiver, sont pleines de bûcherons qui en coupent le bois,—pin, cèdre, épiulette, par millions et par millions de pieds cubes. J'allais visiter les *camps* de ces bûcherons, dans le but avoué d'y faire des collectes d'argent ; car mes paroissiens, étant relativement pauvres, et ayant à se charger de l'achèvement de l'intérieur de leur église, je m'étais engagé à construire mon presbytère sans leur imposer aucune répartition. Mes ressources étaient, 1° les sacrifices personnels que je pourrais me permettre, 2° les revenus ordinaires de l'église, 3° le produit d'un bazar organisé pour le prochain mois de juillet, 4° enfin une quête dans les *camps*.

Je fus 24 jours dans mon voyage. Mon moyen d'action était

comme suit : Le soir, après que les hommes avaient soupé, je leur adressais la parole pour leur expliquer le but de ma visite et implorer leur charité en faveur de mon église. Puis, je les entretenais pendant une couple d'heures, en leur racontant des histoires édifiantes et des anecdotes pour rire, en leur chantant des chansons comiques et patriotiques. Je faisais la collecte, en marquant dans mon livre ce que chacun souscrivait. La soirée se terminait par le chapelet et la prière. Il va sans dire que je n'étais pas toujours seul à parler. Quelques-uns, parmi les hommes, sur mon invitation, faisaient entendre leur chanson et leur histoire. Cela me donnait du repos. Je visitai ainsi 17 *camps*, et je prélevai près de six cents piastres ; résultat glorieux et secours magnifique pour mon presbytère.

Mais ce fut dans ce voyage que je courus le plus grand danger de ma vie ;— danger auquel je ne puis penser et que je ne puis raconter, même aujourd'hui, après huit ans d'intervalle, sans la plus profonde émotion, comme si l'accident était d'hier.

Un matin, j'étais parti d'un *camp*, près du saut de l'Allegash ; et je remontais la rivière avec mon guide, me dirigeant vers le plus prochain *camp*, éloigné de douze milles. Pendant la nuit, il était tombé quelques pouces de neige ; puis le ciel s'était éclairci. Le thermomètre aurait pu marquer 10 ou 12 degrés au-dessous de zéro. Le vent avait soufflé, et la neige avait été quelque peu fouettée et balayée sur la rivière. Ceci est essentiel à remarquer, comme on le verra plus tard. Cependant, dès le matin, le temps était redevenu calme et parfaitement beau.

Le cheval trottaît gaîment. Mon guide et moi, nous causions avec beaucoup d'entrain et de plaisir, lorsque nous remarquâmes ça et là des mares d'eau, des places béantes dans la rivière avec des émanations de vapeurs. Là dessus, mon guide m'expliqua que la rivière Allegash était toujours dangereuse en hiver, à cause d'une foule de sources d'eau chaude jaillissant sur ses bords ou à l'embouchure des ruisseaux ; l'effet de ces eaux chaudes étant d'empêcher la glace de prendre en beaucoup d'endroits, et en d'autres endroits, de miner la glace en dessous et de préparer ainsi des trappes fatales. Tout en parlant ainsi et sans nullement nous en douter, nous arrivions peu à peu à une de ces trappes, tendue au beau milieu de notre chemin parfaitement dissimulée et capable de nous engloutir tous ensemble, hommes, cheval et voiture.

Je dirai tout de suite ce qui en est. La veille au soir, dans le même chemin où nous allions, deux voitures, deux *traînes*, lourdement chargées, étaient passées ; et en un certain endroit où

la glace était minée en dessous par un courant d'eau chaude, la dernière des deux charges, y compris le cheval, s'était enfoncée et avait fait le plongeon. Les deux hommes, avec les plus grands efforts et les plus grandes difficultés, en se servant de perches et en faisant haler l'autre cheval, étaient venus à bout de tout retirer de l'eau et de tout sauver. On conçoit aisément quelle étendue de glace se trouva brisée, détruite entièrement par un tel accident et un tel travail.

Il eût fallu y mettre des signaux pour prévenir les voyageurs. Les deux malheureux n'y pensèrent pas. Ils étaient mouillés et glacés, tremblant de froid et de fatigue. La nuit était venue. Leur unique préoccupation fut d'arriver le plus vite possible au *camp*, pour se ranimer près du poêle, et à table, par un bon souper chaud aux fèves et au lard, arrosé de thé noir et bouillant. Ils laissèrent donc le trou béant derrière eux, sans le moindre signal de danger. Mais dans la nuit, le froid produisit une mince couche de nouvelle glace ; puis la neige, balayée par le vent, venant s'ajouter à cette glace ou s'accumuler par dessus, boucha et cacha entièrement l'ouverture, comme on cache une trappe à renard avec de petites branches.

C'est vers cette trappe que nous nous avançons, en apparence avec la plus grande sécurité ; car il nous était bien impossible de connaître la scène qui s'y était passée 14 ou 15 heures auparavant. Toutefois, la Providence avait permis qu'une petite mare à peu près de la grandeur d'une assiette, restât encore visible, un peu à côté du chemin. C'est ce qui nous sauva.

Comme nous arrivions, mon guide cria tout-à-coup : "ouah !" Je lui demande : "qu'y a-t-il donc ?" Il me répond : "C'est cette petite mare là, si proche du chemin, qui me fait peur. Je gagerais que le chemin en avant de nous n'est pas bon." Je le crus sans peine ; car je le savais très expérimenté, et d'une prudence à toute épreuve. Alors, il fait reculer le cheval d'une couple de perches ; il me le donne en soin ; il prend sa hache et part en disant : "impossible de passer là ; il faut que je trouve un autre chemin."

Il se rend au bord de la rivière, entre dans le bois, se coupe une longue et solide perche ; puis il revient, sondant la glace en avant de lui, et essayant par un détour, à retomber dans le vieux chemin, dont on voyait fort distinctement les traces de l'autre côté du petit monticule de neige. Deux fois il échoua. Sa perche passait sans effort à travers la glace. A la troisième tentative, la glace résista. Il revint vers moi. Je débarquai de voiture. Il prit

le cheval par la bride et en décrivant le grand demi cercle tracé tout-à-l'heure, il atteignit heureusement le vieux chemin.

J'étais encore à la même place. Il me cria alors de le rejoindre en faisant le tour et en marchant sur ses traces. Or ce fut là le moment critique pour moi. Plein d'une aveugle confiance, parce qu'il y avait apparemment continuité dans le chemin, je lui répliquai : " le détour est trop long ; je vais passer tout droit : il ne doit pas y avoir de danger pour un homme à pied." " Non, non, me dit-il encore, ne passez pas." Mais déjà emporté par ma présomption, j'avais pris mon élan et je passais. Je passais avec rapidité, en cas que le fond fût réellement fragile. Je coulais plutôt que je ne marchais, ne faisant qu'effleurer la neige. Enfin, j'atteignis l'autre bord du monticule. Je ne m'étais enfoncé et ne m'étais mouillé qu'un seul pied, au dernier pas que j'avais fait. J'aperçus mon ami, pâle de terreur, qui venait à moi en courant, sa perche à la main. " Je m'attendais de vous voir vous enfoncer, dit-il, et je courais au plus vite pour essayer de vous sauver. J'ai un mauvais pressentiment. Quelque chose me dit que cette neige volage ne vaut absolument rien."

Là-dessus, il enfonce sa perche. Piouc ! elle passe comme à travers de la neige mouillée. Il l'enfoncé ainsi une dizaine de fois aussi loin qu'il peut atteindre et toujours avec le même résultat.

" Vous voyez, me dit-il, qu'il n'y a aucune résistance. Je crois qu'une voiture a *calé* ici pas plus tard qu'hier et a brisé la glace en mille miettes. Naturellement, vous auriez dû périr. Je ne sais qui vous a préservé, ou votre Ange Gardien, ou la sainte Vierge, ou le bon Dieu lui-même, ou les trois ensemble. A mon idée, vous leur devez de fameuses chandelles d'actions de grâces ! "

Mon ami faisait allusion à l'usage de faire brûler des cierges devant les autels, en remerciement de quelque faveur. Il parlait en tremblant. Moi-même, appréciant enfin le danger, je sentis une poignante émotion m'étreindre le cœur. J'aurais dû périr ; et j'étais sain et sauf ! cela m'effrayait. L'idée d'un miracle s'imposait presque à mon esprit. Et cela me bouleversait davantage ; car je ne m'en sentais pas digne. En tout cas, je remerciai et je remercie encore le bon Dieu avec effusion, sans oublier la divine Mère et l'ange gardien.

Nous remontâmes en voiture en silence, trop émus pour parler. Nous faisons ainsi deux ou trois milles. Tout à coup, nous voyons venir deux voitures de notre côté. Elles arrivent. Ce sont les voitures de la veille. Les deux hommes nous racontent l'accident qu'ils ont éprouvé. Quels regards de terreur et d'admira-

tion, nous échangeons en ce moment, mon ami et moi, celui-ci avait deviné juste ! Le danger nous apparaissait maintenant dans toute son horrible réalité ; et pour moi, ma préservation miraculeuse dans tout son éclat.

Je n'affirmerai jamais que c'est un miracle réel. Je n'aurai jamais cette audace. Mais vrai, là, dans le fond de mon cœur, je ne puis me défendre de rendre grâce à Dieu pour ma préservation ; je ne puis m'empêcher de croire qu'il y a, comme on dit, une destinée. Mon heure n'était pas arrivée encore dans les desseins de la Providence. J'avais là, pour périr, la plus belle chance du monde ; et certes, sans le savoir comme sans le vouloir, je fis bien tout mon possible pour en profiter. Si j'eusse été englouti, l'eau profonde de dix ou douze pieds avec un courant très rapide m'aurait aussitôt entraîné sous la glace.

Et de onze.

Voici venir encore, non pas précisément les armes à feu, mais la poudre. C'est proche parent. On mine dans les carrières pour détacher des blocs de marbre. On mine aussi dans les grosses bûches de bois pour les fendre. Un jour, c'est ce que je fis ; et mal faillit m'en advenir. Pas de difficultés pour le trou de carrière, la charge de poudre et le bouchon. Mais je n'avais pas de mèche, autrement dit, de *ratelle*, dans le langage des mineurs qui ont fait cette jolie traduction du mot anglais *rat-tail fuse*. Je m'en fis une avec de la poudre et du papier de soie que j'enroulai en manière de petit tube. Je l'introduisis et à l'aide d'une bougie au bout d'une baguette, j'y mis le feu. Il s'éteignit aussitôt. Je l'appliquai une deuxième fois : même histoire. Cela m'enhardit. Je m'approchai de la bûche de bois ; je manipulai la mèche et j'allumai encore ma bougie pour une troisième tentative. Malheureusement, j'approchai trop ; et au lieu de me tenir dans le sens longitudinal de la bûche, je me trouvais bel et bien dans le sens transversal.

Il est aisé de comprendre la radicale différence qu'il y a entre les deux positions. Une bûche qui saute ne projette ses éclats que dans le sens transversal. Si vous êtes dans cette direction, vous êtes frappé ; tandis que dans la direction opposée, les débris voleront à votre droite et à votre gauche et ne vous toucheront point. Parbleu, je crois pouvoir dire que je savais cela ; mais je n'y pensais nullement. Ce n'est même qu'après le coup, suivant l'usage, que je montrai toute ma science et raisonnai longuement sur ce principe.

Dans le moment, j'étais donc de travers à la bûche. Ma mèche s'était montrée jusque là si rébarbative que je croyais avoir encore amplement le temps de me sauver. Mais la diantre de mèche avait changé de caractère sans me le dire. A peine ai-je appliqué ma bougie, que la *ratelle* prend feu vivement ; elle siffle, les étincelles volent ; je vois que la bûche va sauter ; je pars en courant et en me baissant tant que je peux..... Bang ! la bûche éclate ; un gros morceau de bois me frappe à la tête en effleurant et emporte mon chapeau qui va rouler avec lui à vingt pas en avant de moi. Si j'avais été moins incliné seulement de deux ou trois pouces, une partie de ma tête aurait suivi mon chapeau ! Peut-être l'aurait-elle suivi tout entière. Et il n'y a pas de doute que j'en serais mort !

Et de douze.

J'ai dit plus haut, en relatant mon aventure sur la rivière Allegash, que j'ai couru là le plus grand danger de ma vie. C'est peut-être un peu exagéré. Car la fois des chars, vous vous rappelez que ça a passé proche. Et puis la fois que je suis tombé en bas du jubé de mon église,—c'est ce que je vais vous raconter présentement,—je n'étais pas noir de rire, je vous assure. En tout cas, c'est dans ce dernier accident que je me suis fait le plus de mal. Je crois que pour être exact, je devrais affirmer seulement, au sujet de mon aventure de l'Allegash, que c'est là que j'ai été sauvé de la manière la plus stupéfiante ; vu qu'on pourrait dire, en quelque sorte, que j'ai marché sur l'eau à peu près l'espace de douze à quinze pieds !—Mais voici l'histoire de ma chute en bas du jubé.

Pendant que je faisais finir l'intérieur de mon église, j'étais un jour, avec un de mes ouvriers, dans une des galeries latérales, occupé à mettre les choses en ordre et à ranger près du mur une quantité de planches qui nuisaient. Car j'ai toujours aimé à surveiller mes ouvrages, même à y mettre la main, dans l'occasion, pour débrouiller et activer certains travaux. Je portais ces planches près de l'ouverture où devait monter l'escalier. L'ouverture était béante. Ça se voyait ! un grand trou dans le plancher de pas moins de douze pieds par six. Pas de danger de tomber dedans. Aussi je n'y faisais nulle attention. Je mettais le pied tout près du bord et je ne m'en portais pas plus mal. Je me dépêchais, voilà tout.

En bas, au dessous de l'ouverture, il y avait des bouts de madriers, des bouts de planches, des paquets de lattes, et puis les derniers bancs de cette rangée latérale,—toutes choses sur lesquelles il ne fait pas bon ordinairement de tomber d'une hauteur de quatorze pieds.

A un certain moment, je dus me baisser pour mieux disposer mes planches ; il me fallut tirailler quelque peu. En travaillant ainsi, j'oubliai l'ouverture. J'étais pourtant sur le bord. Je me relève ; je recule d'un pas ; je mets le pied dans le vide ; il me passe comme un vertige devant les yeux ; puis je m'abats comme une masse, —pensez-y, 225 livres!—sur un banc, juste au dessous de l'endroit où je me trouvais ; je tombe les reins sur le bras du banc ; le bras du banc casse comme une paille et me voilà étendu tout de mon long, ne sachant si je dois mourir ou si je dois vivre !

J'avais ressenti un terrible choc. Ma première idée fut que j'avais les reins cassés et que c'en était fait de moi. Je fis un effort et d'un bond, je fus debout. Aussitôt je me penchai le corps en avant, puis en arrière, à plusieurs reprises, pour m'assurer si ma colonne vertébrale tenait encore bon. Elle tenait bon. Je ne suis donc pas mort, que je me dis. Je pris courage, mais je m'aperçus que j'avais du mal.

Je me mis à marcher. Je fis deux ou trois tours dans la grande allée. La sueur me perlait sur le visage. Les ouvriers étaient là, me regardant marcher et demeurant immobilisés. Ils croyaient que j'allais m'évanouir. Pas un n'eut l'idée de me secourir, ni de courir me chercher de l'eau froide. Je les voyais pâles comme des draps et frappés de stupeur. Ils me dirent plus tard que moi aussi, j'étais pâle, —pâle comme la mort. On peut l'être à moins.

Après avoir marché quelques minutes, j'allai m'asseoir dans un banc. Là, je repris mon sang-froid. Je dis aux ouvriers ; "Je crois que je l'ai échappé belle ; mais je suis *all right* ; allez me chercher de l'eau froide." J'eus comme un moment de faiblesse ; je vis jaune, mais l'eau fraîche me ranima. En examinant le coup que j'avais attrapé, je vis que la force du mal n'était pas exactement sur les reins, mais un peu en dehors sur les côtes. Si je n'ai pas eu une ou deux côtes de cassées, du moins, il y avait là un grave dommage ; car j'eus le corps raide et sensible pendant longtemps ne pouvant pas me plier sans de grandes douleurs. Mais quelle chance que le banc ait été brisé ! C'était un vieux banc. Autrement, c'est pour le coup que mes reins et ma vie y auraient passé.

Et de treize.

A force de faire des échanges et de payer chaque fois des retours de cinquante piastres, je vins à bout, il y a quelques années, d'avoir un excellent cheval, rapide comme le vent, vigoureux comme un caribou, avec jarrets et muscles d'acier. Mais il avait un terrible

défaut : il était nerveux, ombrageux à l'extrême. Un brin de foin qui le touchait le faisait frissonner. Je n'aurais pas dû l'acquérir. Mais il était jeune,—cinq ans seulement,—et doux comme un agneau. J'espérais, en le flattant, en le cajolant, lui inspirer de la confiance et le rendre plus calme. Mon serviteur suivait mes instructions à la lettre et se donnait beaucoup de peines ; mais inutilement. Plusieurs fois le cheval s'emporta et fit des frasques entre ses mains. Je n'étais pas découragé pour cela. Je ne me gênais pas de m'en servir ; croyant que j'avais la main plus heureuse. Hélas ! je devais être cruellement désappointé.

Un jour d'automne,—c'était au commencement de décembre,—la terre était gelée, dure comme le fer ; il y avait juste assez de neige pour qu'on pût préférer la carriole à la voiture roulante ; je m'en allais avec mon cheval farouche dans ma mission de St-Charles à 17 milles de distance. J'avais déjà fait trois milles. Tout allait bien. Subitement, le cheval fait un saut et part comme l'éclair.

De quoi avait-il eu peur ? Probablement, d'une grosse roche. à côté du chemin. Sans me troubler, j'entrepris de le tranquilliser et de l'arrêter. Mais j'avais tellement été pris par surprise que je n'avais pas eu le temps de m'emparer des guides de la manière qui donne la plus grande prise possible. Malgré ce désavantage au bout d'un demi-mille, je gagnais sur le cheval. J'allais évidemment le maîtriser.

Profitant de ce moment de répit, je voulus m'enrouler les guides autour des mains. Ce fut mon malheur. L'animal crut que j'allais le frapper. Il partit de nouveau à fond de train, avec un redoublement d'épouvante. Et pour comble d'embarras, le chemin était alors incliné ; et cette pente se continuait pour au moins un demi-mille. Je luttai encore quelques instants ; mais je vis que c'était fini. Le cheval était maintenant hors de contrôle. Je vis de plus le terrible danger que je courais. La carriole portait à peine sur le sol ; elle volait, sautait comme une plume. Un rien pouvait la faire virer. A chaque bond du chemin, je voyais avec horreur des mottes de terre gelée, des morceaux de glace, des roches de toute grosseur ; et un peu au delà, des arbres et des souches. Si la carriole eût culbuté en ce moment, j'allais infailliblement m'assommer sur un de ces obstacles. Je ne voulus pas m'exposer plus longtemps. Je lâche mes guides, je me fais un bouclier de ma robe de fourrure ; puis je roule à côté de la carriole.

Je me demande alors si j'ai beaucoup de membres cassés. Non, pas trop. Le choc a porté sur un poignet et sur un genou. Je marche avec peine ; mon poignet est foulé ; mais c'est là tout le

dommage. Quant au cheval, il se débarrassa aussitôt de la voiture qui fit deux ou trois tours sur elle-même ; il se lança en plein champ, parmi les guérets, où il trouva sans doute la terre trop dure, il revint dans le chemin, prit une direction opposée et s'enfonça dans le bois. Il fut trouvé peu après, retenu par les guides qui s'étaient accrochés dans une souche. Il tremblait comme une feuille et était aussi trempé de sueur que s'il eût été plongé dans l'eau. Un tel cheval devait avoir une fin tragique. Il se noya, le printemps suivant, prenant peur, attelé à une grosse charge de fer et se précipitant dans la rivière. Le mot juste fut alors dit par plusieurs : mieux vaut la mort du cheval que la mort du curé ; un jour ou l'autre, le curé se serait fait tuer par cette bête là.

Et de quatorze.

Me voici au terme de mon histoire. Quatorze fois dans ma vie, j'ai éprouvé des accidents qui auraient pu causer ma mort ; et cela, dans les circonstances les plus ordinaires du monde. Ne dirait-on pas que, d'un côté, je fais tout ce que je peux pour périr, et que, d'un autre côté, la Providence lutte contre moi pour me laisser vivre ? Cependant, à quoi suis-je bon ? Hélas ! je suis bien peu de chose. Le peu de bien que je puis faire, combien d'autres à ma place pourraient le faire et beaucoup mieux que moi ? D'ailleurs, je ne tiens que médiocrement à l'existence. Il y a tant de méchanceté, tant d'hypocrisie, tant d'injustice, tant d'ingratitude parmi nos semblables, qu'on se dégoûte, malgré soi, de la société, et qu'on devient misanthrope. On se sent de moins en moins disposé à lutter contre l'universelle poussée des jeunes qui veulent supplanter les anciens. Les enfants poussent les pères ; les jeunes avocats les anciens ; les jeunes médecins, les anciens médecins ; les jeunes prêtres, les anciens prêtres. Il est incontestable que les anciens ont pour eux la sagesse et l'expérience ; mais les jeunes ont pour eux l'audace, le manque de respect, l'ambition et la violence. De là vient que tant de blancs-becs font tant de bruit dans le monde, jusqu'à produire l'impression que ce sont eux qui sont le sel de la terre. Eh ! bien, s'il faut que les anciens disparaissent prématurément, je suis prêt, un des premiers, à boucler mes malles et à m'en aller. Je ne demande plus au bon Dieu de me préserver de la mort dans les accidents où mon devoir, mon imprudence, ma folie, me feront tomber, je demande seulement d'être bien disposé pour mourir, quel que soit le jour, quelle que soit l'heure, où je devrai, d'une manière ou d'une autre, m'endormir du suprême sommeil.

C'est aux lecteurs à déclarer s'ils ont trouvé quelque intérêt

dans mon récit. Pour ma part, tout ce que je puis dire, c'est que s'ils y ont trouvé seulement la moitié de l'intérêt que j'ai ressenti à l'écrire, je serai amplement récompensé de mon humble travail.

Je souhaite que d'autres écrivains daignent marcher dans cette nouvelle voie où je viens de marcher, le premier avec assez de bravoure, il me semble, et aussi, avec assez de générosité ; puisque je ne me suis pas épargné les doses de ridicule et de blâme que je devais avaler, pour raconter ingénûment, peut-être sottement, la plupart de mes téméraires aventures. Je suis convaincu que beaucoup de personnes pourraient, si elles le voulaient, raconter des expériences encore plus étonnantes, plus intéressantes et plus instructives que les miennes.

F. X. BURQUE, P^{TRE}.

Fort Kent, Maine, Février 1894.



JOURNAL DE VOYAGE

DE QUÉBEC A LOS ANGELES, (CALIFORNIE.)

Mercrèdi, 9 novembre 1887.—Je ne suis en route que depuis deux jours à peine, et, cependant, me voilà déjà à près de 350 lieues de Québec, de la vieille cité des souvenirs. Puissante et sinistre vapeur, avec quelle furie tu nous trafnes au pays de l'exil ! Tu t'agites et nous mènes avec la rapidité des tourbillons du désert. Comme des coursiers sauvages, ces colonnes mouvantes errent libres et sans frein dans la plaine ; toi, du moins, terrible vapeur, prisonnière frémissante sous l'acier, tu sais conduire à un but déterminé l'homme devenu ton maître.....

Vendredi, 11 novembre.—Le pays que nous avons parcouru depuis Chicago n'offre rien de particulier. Les seules villes dignes de mention sont : Quincy, bâti sur les bords du Mississipi, Atchison, situé sur la rive ouest du Missouri, et Topéka à quelques milles de celle-ci. Arrivé hier soir à Atchison, j'en suis reparti ce matin par la voie de l'Atchison, Topeka et Santa Fé. Un joli pont métallique, jeté ici sur le fleuve, réunit les états du Kansas et du Missouri.

Nous traversons depuis Topeka une contrée plus accidentée. Voilà qui fait du bien ! La monotonie est chose qui lasse bien vite. —Tiens ! voici une belle petite rivière bordée de grands arbres qui me fait penser à notre poétique rivière Jacques-Cartier, tout près de son embouchure... Nous ne la voyons déjà plus...

Samedi, 12 novembre.—La Junta (Colorado). Déjeuné ici. La brise est fraîche ; la terre est quelque peu gelée. En compagnie d'un jeune Anglais qui s'en va à Rincon, Nouveau-Mexique, j'ai arpenté, en grelottant, cinq ou six fois le trottoir qui longe la gare, et me voici prêt à continuer ma route.

Dimanche, 13 novembre.—Impossible d'avoir le moindre office aujourd'hui. Quand même nous ferions une halte assez longue, je crois que nous aurions peu de chance de rencontrer une église catholique, si j'excepte Rincon, où, peut-être, il y a une chapelle.

Depuis hier après-midi, nous traversons le Nouveau-Mexique à peu près en ligne droite du nord au sud, et cependant il me semble que nous filons directement vers l'ouest. Quel ennui de se trouver ainsi désorienté !

Nous sommes arrêtés une demi-heure ce matin à San Marcial, pour le déjeuner. San Marcial est un petit village qui, comme bien d'autres dans le Nouveau-Mexique, compte sur l'avenir.

Journées d'émotions pour moi hier et avant-hier ; pour la première fois de ma vie je jouissais d'un tel spectacle. Depuis une couple de jours, nous traversons un pays qui offrait toujours à peu près le même aspect, quand, avant-hier l'après-midi, le panorama a commencé à changer. D'abord, au loin, bien loin, à notre droite, une ligne bleue est apparue à l'horizon ; peu à peu, à mesure que nous avançons, des cimes au front blanchi par les neiges dessinèrent leurs formes tourmentées au-delà de cette ligne sombre... Plus moyen de douter : c'était bien quelques-uns des sommets des montagnes Rocheuses, de ces montagnes dont les descriptions des voyageurs m'ont si souvent fait rêver... A ce moment, quelque chose que je ne puis exprimer, mais qui tenait du sentiment de la faiblesse de l'homme, s'empare de tout mon être, je me sens en quelque sorte anéanti en face de ces immobiles géants qui grandissent devant moi dans toute leur impassibilité.

Pourquoi essayer de décrire ces impressions que la plume ne saurait rendre!... Pendant ce temps, une autre rangée de montagnes semble surgir de terre... Si nous continuons ainsi dans cette direction, pensais-je, nous serons rendus dans une couple d'heures à cette belle chaîne bleue si admirablement estompée. Et les chars marchaient à toute vapeur, lorsque je vis le jour baisser lentement, les lampes s'allumer à l'intérieur et l'ombre se faire au dehors. Nous allions donc passer ces montagnes de nuit, et je ne les verrais pas!... Hier matin, aussitôt le jour venu, je lève le rideau de ma fenêtre... Grande et agréable surprise ! Nous sommes encore dans la plaine... La scène se déroulera donc complète à mes regards.

Vers neuf heures, le pays devenait plus accidenté ; vers onze heures, nous étions à Trinidad, petite ville sur les confins du Colorado. Là, le conducteur nous annonce que nous dînerons à Raton (Nouveau-Mexique) ; qu'il nous faut auparavant traverser les montagnes Rocheuses, ce qui prendra environ deux heures. Une puissante locomotive vient s'accoupler au dernier char du train, et nous commençons l'ascension.

A notre gauche, en face de Trinidad, s'élève le pic de Raton, dont la structure fantastique rappelle une ruine de quelque cathédrale

gothique. Plus loin, semblant braver le ciel, s'élèvent d'autres monts aux formes les plus bizarres.

Mais, graduellement, la gorge dans laquelle nous sommes engagés se rétrécit; nous ne voyons déjà plus que des flancs abrupts. Afin de mieux jouir, je sors et me mets sur la plateforme. C'est à grande peine que je puis distinguer ces têtes altières. Comme on se fatigue bientôt de se voir dominer par un orgueilleux tout-puissant, je baisse mes yeux lassés, et je regarde serpenter nos douze chars qui montent lentement cette longue et rude côte. Les deux locomotives soufflent, gémissent de toute la force de leurs poumons d'airain; à certains moments nous semblons à peine avancer. Assis sur une des marches et bien cramponné à la garde de la plateforme du char, je regardais l'avant et l'arrière du train quand, tout à coup, nous ressentons une forte secousse. Les freins sont appliqués; nous sommes arrêtés. Plusieurs passagers—je suis de ce nombre—descendent pour prendre quelques pierres en souvenir... Un instant, puis nous repartons.

Quelques minutes après, nous étions à l'entrée d'un tunnel. Vite, je cours à l'intérieur du char, afin de ne pas être étouffé par la fumée, et ne pas me trouver dans l'obscurité complète—à l'intérieur brûle une lampe. Pendant sept ou huit minutes, nous roulons lentement et presque sans bruit sous cette masse de roc qui fait frémir. Je n'étais pas du tout fâché quand le jour est apparu de nouveau. Le passage de ce tunnel doit toujours avoir quelque chose de sinistre, vu la lenteur avec laquelle il faut le traverser, à cause de la pente assez rapide qui commence de suite aux deux extrémités, soit qu'on y entre ou qu'on en sorte. Aussitôt que ce souterrain est traversé le train s'arrête, la locomotive qui nous avait poussés jusque là se détache, et nous commençons la descente des montagnes. Le vent frais qui nous accompagnait depuis une couple d'heures et les nuages qui cachaient le soleil commençaient à me fatiguer; j'avais hâte de respirer un air plus sain. Il était environ trois heures quand nous pûmes dîner.

La distance qui sépare Trinidad du sommet où se trouve le tunnel est de 15 milles. L'altitude à Trinidad est de 5884 pieds au-dessus du niveau de la mer, au sommet de 7622 pieds et à Raton de 6636 pieds. La ligne fictive de démarcation entre le Colorado et le Nouveau-Mexique coupe le tunnel en travers.

Trinidad, ville toute nouvelle, est située, comme je l'ai déjà dit, près de la limite sud-ouest du Colorado. Par sa position, elle est le centre d'affaires d'une partie des états du Colorado, du Texas et du Nouveau-Mexique. Les principales sources de son commerce sont

le charbon, le fer, la laine et les bestiaux. La région qui entoure Trinidad est, paraît-il, très riche en ressources naturelles. Population, environ 6,000 habitants.

Même jour, (dimanche)—Gare de Deming (Nouveau-Mexique). 2.30 hrs. p. m. Nous sommes arrivés ici vers une heure. Nous en repartirons entre trois et quatre heures. Deming est une toute petite ville. Après informations, j'ai appris que la population catholique est si peu nombreuse que le prêtre desservant s'est vu dans la pénible obligation de quitter cet endroit, faute de moyens de subsistance.

Le Nouveau-Mexique, ancienne province du Vieux Mexique, fut cédé aux Etats-Unis en 1848, par le traité de Guadeloupe-Hidalgo. L'étendue de ce territoire, supérieure à celle de la plupart des Etats, se trouve beaucoup diminuée si nous ne tenons compte que de la partie habitable. Les massifs isolés de montagnes, les grandes plaines sans eau qui s'étendent vers l'Arizona et le Texas, réduisent d'autant cette vaste contrée.

Le climat du Nouveau-Mexique est très salubre, dit-on. Les pluies y sont peu fréquentes. C'est pourquoi, dans certains endroits où le sol est cultivé, on a recours à un système particulier d'irrigation.

La population, qui est d'environ 200,000 habitants, se livre peu à l'agriculture. L'élevage des bestiaux et l'exploitation des mines forment les principales ressources du pays.

Trois cents ans avant l'acquisition du Nouveau-Mexique par le gouvernement de Washington, des missionnaires espagnols avaient exploré le pays. Voici, à ce sujet, ce que je lis dans une "Histoire des Etats-Unis", écrite en langue anglaise.

"En 1589, le Père franciscain Marco de Niza partait de Mexico à la tête de quelques colons pour explorer le Nouveau-Mexique. Le rapport qu'il fit, à son retour, sur la civilisation tout à fait différente de celle de la plupart des autres tribus qui habitaient l'Amérique du Nord; la relation détaillée qu'il donna sur quelques grandes villes connues sous le nom des "Sept Cités de Cibola," qu'il avait vues à distance, engagèrent le vice-roi du Mexique à envoyer, en 1540, un parti d'explorateurs, parmi lesquels figuraient le même Père Marco de Niza et quatre autres franciscains, sous le commandement de Vasquez de Coronado, à la reconnaissance de ce merveilleux pays. Mais ce fut en vain qu'on chercha les grandes cités: ce qui avait été pris pour tel n'était en réalité que de pauvres villes.

"La petite troupe reprit, désenchantée, le chemin du Mexique en laissant derrière elle le Père Jean de Padella et le Frère Jean de

la Croix qui restèrent dans le pays avec l'espoir de fonder une mission au milieu des Indiens. Mais ces intrépides missionnaires furent bientôt martyrisés. Le même sort attendait les Pères franciscains Rodriguez, Lopez et Jean de Santa Maria, qui tentèrent de christianiser le Nouveau-Mexique en 1580.

“En 1582, dom Antonio de Espejo fondait Santa Fé, le second établissement permanent des Etats-Unis. Les missions eurent un tel succès qu'en 1626 on comptait déjà vingt-sept stations, dont plusieurs possédaient de grandes églises, et les Indiens, convertis, qui avaient été réunis par milliers, avaient appris à lire et à écrire, en adoptant certaines coutumes de la civilisation.

“La férocité des tribus païennes et les oppressions des colons espagnols furent également la cause de plusieurs désastres de ces communautés chrétiennes; mais jamais elles n'ont été entièrement détruites.”

On rencontre dans le Nouveau-Mexique dix-neuf *puablos* ou villages de *puablanos*, nom donné par les Espagnols à ce vestige d'un peuple puissant autrefois et dont la filiation remonte aux temps préhistoriques. Tous ces *puablos* accusent dans leur construction une origine commune de conception. Tous se ressemblent dans leur sombre uniformité.

Les habitations d'un *puablo* construites en *adobes*, ou briques de boue séchées au soleil, sont toujours rangées de manière à renfermer une *plaza* ou place publique. Les murs, dont l'épaisseur varie entre deux et quatre pieds, supportent un toit en bois couvert de boue d'environ un pied d'épaisseur. Quelques-unes de ces maisons comptent trois, quatre et même cinq étages, dont chacun est retraits de douze à quinze pieds du mur extérieur. Pour pénétrer dans ces énormes caisses superposées, il faut, d'ordinaire, monter au moyen d'une échelle jusque sur le toit, ou terrasse, et, de là, descendre à l'intérieur encore au moyen d'une échelle introduite dans une étroite ouverture.

On peut conjecturer que cette méthode de construire des *puablanos* a été adoptée par eux dans le but de se mettre à l'abri des fréquentes invasions qu'ils avaient à subir de la part des autres tribus. En temps d'hostilité, ces murs devenaient de véritables forteresses d'où l'ennemi était épié, et à l'intérieur desquels les vieillards, les femmes et les enfants se trouvaient hors de danger.

Lundi matin, 14 novembre.—Quelle nuit de soubresauts et de poussière!!! Avec cela, quelle chaleur!!! Depuis hier soir, nous sommes dans les déserts de sable de l'Arizona. En ce moment, nous filons vers l'ouest avec une vitesse vertigineuse.

Même jour.—Yuma. Il est onze heures, et nous venons de déjeuner. Notre train a si bien couru qu'après trois arrêts ce matin, dans le désert, pour éteindre le feu dans quatre ou cinq boîtes de roues, il nous faut attendre deux heures ici pour permettre aux ouvriers de changer deux roues de l'un des chars de la malle.

Yuma est situé immédiatement à l'aval du confluent de la rivière Colorado et de la rivière Gila, et sur les extrêmes limites de l'Arizona, du Vieux-Mexique et de la Californie méridionale. La ville se compose d'un hôtel assez considérable, bâti à l'extrémité est du pont de chemin de fer qui traverse le fleuve; des ateliers de la Cie du "Southern Pacific Railway;" de quelques résidences privées, très petites maisons uniformes qu'on distingue difficilement à travers la clôture qui les entoure et les lauriers en fleurs qui embaument tout le voisinage. A quelques centaines de pieds de l'hôtel, se trouve un cimetière qui s'élève sur une petite colline de sable dominée par une croix de bois de moyenne grandeur. Je suis entré dans ce cimetière; tout respirait un abandon à peu près complet: le souvenir de ces morts semble ne pas avoir eu plus de consistance que le sable qui recouvre leurs tombeaux.

La tribu dont la ville porte le nom possédait autrefois une très grande étendue de terrain fertile le long du Rio Colorado, mais l'oncle Sam en a, depuis un certain nombre d'années, palissadé une bonne partie pour protéger ses baraques militaires. Il y a deux ans, le régiment qui gardait le fort Yuma a dû transporter ses quartiers plus au nord, dans la Californie; cependant, il est peu probable que, malgré l'abandon de la place, les Yuma puissent recouvrer les terres qu'ils cultivaient avant que les troupes américaines les eussent envahies. Ces pauvres Indiens, que le contact d'un peuple civilisé a démoralisé, abruti comme tant d'autres races primitives, semblent n'être plus en état de faire des revendications. Sales, déguenillés, un assez grand nombre, abandonnant la culture du sol, viennent traîner leur vie fainéante au milieu des voyageurs et mendier les quelques sous que chaque jour requiert leur subsistance.

CHRONIQUE DU MOIS.

I.—La réunion des Eglises dissidentes grecque et russe à l'Eglise catholique romaine. II.—Illusions des libéraux italiens. III.—Le prince de Hohenzolhe, chancelier de l'empire allemand. IV.—Les ordinations anglicanes. V.—Nicolas II, sa proclamation, son mariage. VI.—L'expédition de Madagascar et lord Rosebery. VII.—L'affaire Dreyfus. VIII.—Le mouvement catholique en Allemagne. IX.—Ouverture de la session à Québec.

Le but de S. S. Léon XIII est rempli. Pour arriver à la réunion des Eglises dissidentes grecque et russe à l'Eglise catholique romaine, le Souverain Pontife a voulu d'abord confirmer et consolider l'union des Eglises orientales catholiques avec Rome. C'est dans cette intention qu'il a appelé auprès de lui les chefs de ces Eglises et qu'il a voulu conférer avec eux des moyens de resserrer, d'une part, les liens qui les attachent au Saint-Siège et, d'étendre, de l'autre, leur action sur les Eglises séparées.

A cet effet, le Pape aurait communiqué aux vénérés patriarches son intention de créer à Rome une Congrégation cardinalice spéciale, pour les affaires des Eglises orientales, afin de réserver au Saint-Siège les questions de droit dogmatique et ecclésiastique qui les concernent.

En outre, S. S. Léon XIII aurait demandé que l'élection des patriarches nommés par les synodes des évêques de leur juridiction fût soumise à l'approbation du Pape.

D'un autre côté, le Pape laisse et maintient expressément aux Eglises orientales unies leurs rites et privilèges.

Cette confirmation solennelle des anciens us de l'Eglise grecque, en la personne des patriarches catholiques, sera pour les dissidents, le plus formel témoignage des intentions de Rome, qui loin de chercher à absorber, comme on l'en accuse, les Grecs au profit des Latins, ne veut arriver à l'union que par le maintien des droits et traditions de l'Orient. Elle sera une prédication permanente auprès de ce clergé séparé, que les préjugés surtout tiennent éloigné de Rome.

On croit qu'une Encyclique spéciale aux Orientaux suivra la réunion des patriarches. La parole pontificale achèvera ainsi l'œuvre déjà réalisée par l'heureux résultat de la conférence du Vatican.

Ce qu'il y a précisément de providentiel dans l'orientation de Léon XIII, c'est qu'elle répond non seulement à un idéal, mais

encore qu'elle traduit avec bonheur des aspirations dont les interprètes sont les esprits les meilleurs. Les adversaires ont beau répéter que c'est là un rêve ou une aventure : comme toutes les grandes œuvres qui viennent à l'heure propice, l'union des deux Eglises repose sur les sentiments les plus nobles et les courants les plus irrésistibles de l'humanité. L'Encyclique sur cette matière mettra tous ces points en lumière.

* * *

La presse libérale romaine, dans un but facile à comprendre essaie de représenter l'attitude du Saint-Siège à l'égard de l'Italie comme exécutant, en ce moment, une évolution vers la réconciliation.

L'*Osservatore romano* a fait bonne justice de ces illusions.

“ Non, dit notre confrère romain, si avantageuse et si désirable que soit la réconciliation de l'Italie et de la Papauté, il n'est pas possible qu'elle se réalise, sans la réparation préalable due aux droits violés du Saint-Siège, et sans le rétablissement de la pleine liberté et indépendance de l'auguste Chef de l'Eglise, pour lesquelles il ne peut exister d'autre garantie que la souveraineté territoriale. Ce serait donc une vraie folie de prétendre que les Pontifes romains puissent consentir à sacrifier, avec la souveraineté civile, ce qu'ils ont de plus cher, de plus précieux, de plus essentiel à l'Eglise. “ Pour Nous, dit la voix de l'auguste vieillard du Vatican, qui résonne aujourd'hui aussi ferme et aussi vigoureuse que par le passé, avec l'aide de Dieu, nous ne manquerons certainement pas à notre devoir et, en dehors du retour à une véritable et réelle souveraineté, telle que la réclament Notre indépendance et la dignité du Siège apostolique, Nous n'admettrons pas qu'aucune voie soit ouverte aux arrangements et à la paix.”

On comprend que le gouvernement usurpateur aimerait bien arriver aux arrangements et conquérir la paix par une autre voie. Il lui plairait que la réconciliation fût faite tout entière aux frais de la victime. Mais ici ses prétentions se heurtent à une impossibilité. D'ordinaire, le spolié peut faire, s'il lui plaît, concession de ses droits ou la prescription peut finir par les éteindre. Dans la question romaine, il en est différemment,

Il faut aujourd'hui, et il faudra toujours que le chef de l'Eglise soit indépendant et que son indépendance apparaisse à tous les yeux ; il faut aujourd'hui, et il faudra toujours que la sécurité et la dignité de sa personne soient garanties ; il faut aujourd'hui, et il faudra toujours que la communication entre le Père commun des fidèles et ses enfants de toutes régions et de toutes nationalités soit pleinement libre. Or, si loin que s'étendent les prévisions, on n'en-

trevoit pas que ces conditions puissent être assurées par un autre moyen que la souveraineté territoriale du Pape ; il est nécessaire que la ville de sa résidence, la capitale du monde catholique, n'ait pas un autre maître temporel que lui.

L'*Osservatore romano* a donc raison de conclure :

“ A quoi sert-il de se nourrir de songes ? Qu'on restitue au Pape ce qui lui a été ravi et qu'il ne cessera jamais de réclamer non plus que ses successeurs, que les nouveaux venus désencombrent la ville qui est le siège de Pierre, pour la laisser entièrement libre à la plus haute et auguste autorité de la terre, et alors seulement on pourra, avec un vrai fondement, parler du changement de l'attitude pontificale à l'égard de l'Italie.”

Et alors seulement, ajouterons-nous, l'Italie aura efficacement travaillé à son véritable intérêt. Qu'elle ne s'y trompe pas. Si, par impossible, la réconciliation se produisait entre le Quirinal et le Vatican sans les réparations voulues, avec l'acceptation des faits accomplis, l'Italie devrait pleurer cet événement comme un malheur. Que l'on fasse, en effet, l'hypothèse d'un pape de nationalité italienne, vivant dans la capitale de l'Italie, en rapports amicaux avec le gouvernement italien ; qui ne voit à quels soupçons, à quelles accusations serait exposée la souveraine impartialité qui doit présider à l'administration universelle de l'Église ? qui ne comprend qu'un tel état de choses ne serait pas toléré par les peuples catholiques et que promptement ils imposeraient à l'Italie les réparations qu'ils auraient tout droit d'exiger ?

En restituant la grande Rome à Celui à qui Dieu l'a assignée, l'Italie, on l'a dit cent fois, ne se diminuerait pas : elle accomplirait une œuvre de justice utile entre toutes à sa sécurité et à sa grandeur.

* * *

La nomination du prince de Hohenlohe au poste de M. de Capri-
via a été fortement remarquée dans les hautes sphères ecclésiastiques. L'ancien statthalter d'Alsace-Lorraine est une personnalité historique. Frère du cardinal résidant à Rome, le nouveau chancelier de l'empire allemand a été un des plus fervents ouvriers de l'unité allemande et du kulturkampf prussien. Grâce aux rapports intimes de M. de Bismark avec M. Döllinger, le parrain doctrinal du vieux catholicisme germanique, M. le prince de Hohenlohe a été appelé en 1869 au pouvoir à Munich, avec la mission de peser sur le concile et de mettre en scène la persécution allemande et internationale contre le catholicisme.

Le prince s'est prêté à ce rôle, malgré ses liens de famille et sa qualité de catholique. Il a été le créateur d'une espèce de catholiques d'un nouveau genre : les "catholiques d'Etat", c'est-à-dire des catholiques qui ont subordonné l'intérêt de l'Eglise à celui de l'Etat et ont voulu "nationaliser" le catholicisme allemand. Avec M. de Bismark et M. Døellinger, le prince-ministre a joué un rôle néfaste pendant le concile et le Kulturkampf. Il a été, lui, catholique, le pavillon sous lequel les protestants et les ennemis de la France ont essayé de faire passer la bible de Luther et la raison d'Etat.

La "combinazione" échoua. Fier et immuable comme le roc, le catholicisme germanique a résisté aux menaces comme aux séductions. Pour continuer son office de tentateur, M. le Prince de Hohenlohe fut nommé à l'ambassade allemande de Paris, afin d'étendre à la France les "bienfaits" du Kulturkampf prussien. On se rappelle les entrevues de M. Thiers et de M. Gambetta avec M. de Bismarck, lorsque avant 1878, le chancelier de Berlin se figura que répandre au dehors la persécution religieuse, c'était à la fois briser le pouvoir de Rome et affaiblir l'âme et la vitalité française.

C'est d'Allemagne que M. Thiers rapporta son odieuse formule : *Le point noir est le catholicisme*, et M. Gambetta son cri de guerre : *Le cléricalisme, c'est l'ennemi* ; M. le prince de Hohenlohe était naturellement l'inspirateur de cette campagne. Celle-ci s'effondra, comme tomba le système des lois de mai. Chaque fois qu'un empire ou un homme d'Etat a porté une main sacrilège sur l'arche sainte, cet empire s'est affaibli, cet homme a été vaincu. Le premier, M. de Bismarck a rebroussé chemin. Lorsque, poussé par les événements, il a conclu une paix partielle avec Léon XIII, le prince-ambassadeur fut rappelé de Paris.

A une nouvelle politique, des fonctions nouvelles. Homme de tact et d'adaptation, le frère du cardinal en disgrâce prit, sur l'ordre de Berlin, le gouvernement des provinces annexées. L'homme du kulturkampf devint l'homme de la conciliation. Aujourd'hui, il est appelé à continuer, auprès du *Kaiser*, la politique d'expansion et d'attraction, au point de vue de Rome et de l'Eglise. La lettre de M. Crispi au cardinal de Hohenlohe n'a point passé inaperçue. Au Vatican, on est persuadé que le nouveau chancelier a une mission à remplir : celle de faire à Rome le courtier écouté et sympathique de la triple alliance et de préparer le futur conclave, comme il fut chargé jadis d'influer sur le concile du Vatican et d'inaugurer le kulturkampf.

Cette nomination inopinée et presque inexplicable d'un *catholique*

à la première fonction de l'empire est regardée comme un fait capital de notre époque. Soit ecclésiastiquement, soit internationalement, elle exercera ou doit exercer un empire de premier ordre sur Rome et, partant, sur Rome et la France. Après tous les assauts infructueux contre la *politique française* du Saint-Père et l'influence si salutaire du cardinal Rampolla, la triple alliance s'est un instant recueillie. Elle désespéra de vaincre. Le jour où certains changements se sont produits à Rome, elle s'est ressaisie ; elle recommence à espérer. Non cependant qu'elle attende de Léon XIII une atténuation de ses desseins ; le Pape est inflexible. Mais la triple alliance et les groupes *conciliateurs* à outrance de Rome s'imaginent qu'après le règne actuel leur heure sonnera. Cette heure, il faut la préparer ; cette évolution, il faut l'inaugurer dès aujourd'hui.

Du moment que Rome est devenue le nœud des questions européennes et l'observatoire diplomatique le plus élevé du monde, n'est-il pas indispensable de mettre la main sur le Pape futur ? Et comme c'est du Pape futur que dépend, comme du Pape actuel, le destin de la société contemporaine, la triple alliance espère prendre sa revanche contre la France et le cardinal Rampolla. Elle a ses agents, ses amis, ses conseillers, ses Pères Joseph à Rome. Elle pénètre dans tous les lieux, depuis la cellule du *frate* jusqu'à l'antichambre des hauts dignitaires. Ce sont ces auxiliaires inattendus qui ont toujours dit à M. Crispi : " Modérez-vous " : comme ils ont répété à l'Europe centrale : " Manifestez des sympathies pour la Papauté et les catholiques. " Jusqu'à présent, ce marché n'a donné aucun résultat.

Eh bien, aux yeux des esprits clairvoyants, la nomination du successeur de M. de Caprivi est la dernière, la suprême incarnation du vieux jeu. Détacher le Saint-Siège de la France ; atténuer l'orientation sociale de Rome ; faire pencher l'influence du Pontificat romain vers l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche ; escamoter ainsi l'incomparable force morale de l'Église et du Vatican ; tel a été constamment l'idéal de ces messieurs : telle est la signification *romaine, religieuse et cosmopolite* de l'événement jugé à la lumière de la ville Éternelle.

Catholique, frère d'un cardinal, d'une réputation d'homme modéré et conciliant, M. le prince de Hohenzollern paraît être " l'homme providentiel. " C'est lui qui contrebalancerait — au moins on l'espère — l'influence de la France et du cardinal Rampolla. C'est lui qui, par ses entrées mystérieuses, doit faire l'office du Saint-Esprit au prochain conclave ; c'est lui, enfin qui, grâce aux accouplements de de toutes les intrigues à Rome, est appelé à orienter diversement la politique sociale et cosmopolite du Vatican.

Le moment, on le voit, est plus que critique ; il a quelque chose du drame. C'est de Rome qu'est venue la pacification internationale au profit de la France ; c'est à Rome que les adversaires infatigables ouvrent la lutte morale contre la France pour préparer la lutte matérielle.

A l'intérieur, le prince Hohenlohe frappera sans ménagement le socialisme à la tête et le maîtrisera par la terreur, au lieu de rechercher ses bonnes grâces, comme faisait M. de Caprivi. C'est ainsi que les gazettes féodales prophétisent la mission de M. de Kœller, sous le ministère Hohenlohe, ministère d'attente, et dont la seule raison d'être, suivant ces organes, est de préparer les voies au comte Philippe Eulenburg, véritable héritier du prince de Bismarck.

Les socialistes se préparent à la lutte, en affichant pour les menaces de leurs adversaires un profond dédain. Quant aux catholiques, nous constatons avec tristesse leur situation effacée, subalterne, dans cette nouvelle péripétie de la politique allemande. Ils regrettent aujourd'hui M. de Caprivi sans avoir rien fait pour le soutenir. La conséquence de cette inertie, c'est qu'ils sont réduits au rôle d'appoint dans le jeu du parti féodal, qui dispose d'eux sans les consulter et sans leur permettre d'appliquer le *do ut des*, mis en honneur par M. Windhorst. Tel est le fruit de leurs divisions.

* * *

Malgré les dissidences doctrinales et disciplinaires qui subsistent entre le protestantisme anglican et le catholicisme romain, un grand rapprochement s'est fait de l'un à l'autre depuis un demi-siècle.

Le temps n'est plus des haines ardentes de l'Angleterre contre Rome. Les préjugés tombent ; les dissentiments s'apaisent, l'Etat est moins hostile au papisme. En même temps l'Eglise établie, en cherchant à reprendre son autonomie, semble moins éloignée de revenir à la tradition antique ; le mouvement de conversion d'Oxford se continue au sein du clergé anglican.

C'est dans ces circonstances qu'un savant professeur de théologie, membre de la congrégation de la Mission, M. Portal a publié sous le pseudonyme de Fernand Dalbus, un remarquable mémoire, dans lequel il a examiné de nouveau la célèbre question de la validité des ordres dans l'Eglise anglicane.

Il est certain que, si l'on ne peut prudemment conclure à la légitimité du pouvoir d'ordre au sein de cette Eglise hérétique, certains théologiens catholiques, de leur côté, ont exagéré les causes

d'invalidation des ordinations anglicanes et élargi arbitrairement les points de différence entre le sacrement de l'Ordre dans l'Eglise catholique et le rite anglican de l'ordination.

M. Portal a repris à fond la controverse avec une sûreté de doctrine et une impartialité qui montraient à la fois en lui le théologien et l'apôtre. Ce qui distingue surtout ce remarquable travail c'est une pensée de bienveillance, un désir de rapprochement et d'union qui a été justement apprécié et hautement loué par S. E. le cardinal Rampolla. La lettre du cardinal secrétaire d'Etat à Fernand Dalbus est considérée comme la préface de l'encyclique du Souverain Pontife annoncée depuis quelque temps déjà sur cette matière.

* * *

Voici le texte complet de la proclamation adressée à son peuple par le nouvel empereur de Russie :

Nous signifions à tous nos fidèles sujets que Dieu, dans ses voies inscrutables, a voulu que se terminât la vie précieuse de notre bien-aimé père l'empereur. Sa grave maladie n'a cédé ni à la science médicale ni au bienfaisant climat de la Crimée : et il est décédé à Livadia, le (20 octobre) 1^{er} novembre, entouré de sa famille, dans les bras de l'impératrice et dans les nôtres.

Notre douleur ne peut être exprimée en paroles, mais tout cœur russe la comprend, et nous sommes sûr qu'il n'y a pas un endroit de l'immense empire russe où de brûlantes larmes ne couleront pour l'empereur enlevé trop tôt à la vie, et qui a dû quitter avant son temps son pays, qu'il aimait de toute la force de son âme russe, et à la prospérité duquel tendaient toutes ses pensées, sans qu'il épargnât dans ce but sa santé ou ménageât sa vie.

Même bien au delà des frontières de la Russie, on ne cessera d'honorer la mémoire du czar, qui personnifiait la loyauté inébranlable et la paix, la paix qui ne fut jamais troublée sous son règne.

Cependant que la volonté du Très-Haut s'accomplisse ! Notre croyance inébranlable en la sagesse de la Providence nous reconforte, et nous trouvons une consolation à penser que notre douleur est aussi la douleur de tout notre peuple bien-aimé. L'on n'oubliera pas que la puissance et la force de la sainte Russie reposent dans son identité avec nous et dans un dévouement sans bornes envers nous.

Nous nous souvenons, dans cette heure douloureuse, mais solennelle, de notre avènement au trône de l'empire russe et de la souveraineté de la Pologne et du grand-duché de Finlande qui lui

est indissolublement liée, des volontés testamentaires de notre père défunt, et, pénétré de ces volontés, nous faisons, à la face du Très-Haut, la promesse sacrée de n'avoir pour but que la prospérité pacifique et la gloire de tous nos fidèles sujets. Puisse le Tout-Puisant, qui nous a choisi pour ce haut poste, nous prêter son appui!

Tout en adressant au trône du Très-Haut de ferventes prières pour l'âme du défunt, nous ordonnons à nos sujets de nous prêter le serment de fidélité, à nous et à notre héritier présomptif, le grand-duc Georges Alexandrovitch, qui portera le titre de grand-duc héritier et de czarevitch jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de bénir, par la naissance d'un fils, l'union que nous allons contracter avec la princesse Alice de Hesse-Darmstadt.

Donné à Livadia, le (20 octobre) 1 novembre 1894.

NICOLAS.

Le mariage du nouveau Czar a été solennellement célébré à St-Petersbourg.

Au point de vue de la politique extérieure, tout porte à faire espérer que le nouvel empereur voudra se montrer en cela, comme pour le reste, le digne continuateur de l'auguste prince qui se plaisait au grand rôle d'arbitre de la paix.

* * *

Le gouvernement hova a repoussé l'arrangement pacifique qui lui était proposé de bonne foi par la France et qui n'excédait pas les conditions nécessaires d'un protectorat sérieux, cette fois, et pleinement efficace.

Obéissant sans doute à une naïve obstination et à une aveugle confiance, les ministres hovas ont préféré contraindre la France à la nécessité d'une expédition. La chambre des députés et le sénat viennent de voter les soixante-cinq millions nécessaires à cette expédition. Cela permettra, espérons-le, de mener rondement et rapidement une campagne qui assurera définitivement la prépondérance de la France à Madagascar.

Lord Rosebery a voulu mettre le peuple anglais au courant de ses vues politiques, et il a, dans ce but, prononcé à Sheffield, le 25 octobre, au banquet annuel des maîtres couteliers, un discours principalement consacré aux questions de politique extérieure. Après un hommage rendu au czar Alexandre III, dont la mort pri-

verait le monde de sa plus puissante garantie de paix, le "Premier" a assuré ses auditeurs que le Conseil, dans sa dernière réunion, n'avait point, contrairement à de "sottes rumeurs," discuté l'éventualité d'une intervention en extrême Orient. Convaincu que le démembrement de l'Empire du milieu "produirait un chaos tel que l'on n'en avait pas encore vu de semblable," le gouvernement de la Reine se serait borné à communiquer ses impressions aux grandes puissances, dont "une ou deux" furent d'avis qu'il n'était pas temps encore pour les neutres d'offrir leurs bons offices aux belligérants. Abordant alors la question brûlante du moment, les affaires de Madagascar, et par suite les rapports de la Grande-Bretagne avec la France, lord Rosebery commença par déclarer que le cabinet de Saint-James avait le devoir de se conformer aux obligations que lui créaient les traités "tant que la France n'excéderait pas ses droits ;" puis, il rappela que des négociations étaient pendantes entre le Foreign Office et le quai d'Orsay pour le règlement de toutes les affaires litigieuses, et il évoqua, dans une péroraison grandiloquente, le souvenir des âges lointains où l'"Anglais" occupait nos plus riches provinces :

"Je crois que le parti d'une "petite Angleterre," d'une Angleterre rétrécie et dégradée, d'une Angleterre neutre et soumise, est mort. Ne croyez pas que le parti favorable à un empire britannique soit limité à ceux qui portent l'habit noir, ou à ceux qui payeront des droits plus élevés dans le projet d'impôts de sir William Harcourt. La démocratie a un intérêt aussi vital que toute autre partie de l'Etat,—ne serait-ce qu'au point de vue commercial,—à ce que le nom et le renom de la Grande-Bretagne soient maintenus. Au fur et à mesure que vous avez admis un plus grand nombre de vos concitoyens au suffrage politique, chacun d'eux a senti que son nom et son honneur personnels étaient mêlés au nom et à l'honneur de la Grande-Bretagne. Nous pouvons invoquer ce soir même un souvenir réconfortant qui a rapport à ce fait. C'est aujourd'hui la nuit de Saint-Crispin, la nuit du fait d'armes le plus glorieux des annales anglaises, qui a été raconté par le plus grand des Anglais. *Le souvenir d'Azincourt n'est pas effacé.* Dans le mémorable discours que Shakespeare prête au roi Henri V, ce grand roi dit qu'aussi longtemps qu'on célébrera l'anniversaire de ce jour leur gloire sera célébrée. Il y a cinq siècles depuis ce grand jour ; mais, même après ce laps de temps, il n'est pas mauvais de nous souvenir de quelle étoffe nous sommes faits,—de nous rappeler les hauts faits de nos pères et de prendre la résolution, une fois pour toutes, de ne pas nous montrer indignes de ces souvenirs et de cet idéal, et de maintenir sans souillure l'empire qu'ils ont créé et qu'ils nous ont légué."

Si l'on ne peut que s'associer aux paroles que lord Rosebery a prononcées en l'honneur du Czar, il est difficile de donner une in-

interprétation aussi complaisante que la sienne à l'échec,—c'est le mot propre,—des propositions anglaises relatives au conflit sino-japonais. En second lieu, le ton sur lequel le premier lord de la Trésorerie a parlé des droits de protectorat de la France sur Madagascar est empreint d'une mauvaise grâce qui, pour être voulue, n'en est pas moins maladroite, et, quant à l'allusion historique qui sert de conclusion à ce discours, il est impossible de la trouver courtoise : les résolutions n'ont pas besoin, chez un homme d'Etat pénétré de la valeur de ses affirmations, de s'appuyer sur un événement militaire vieux de près de cinq cents ans et dont les conséquences furent assez éphémères ; l'orateur, parlant dans une ville plutôt conservatrice, a sans doute voulu détourner l'attention de sa politique intérieure en attisant le patriotisme de son auditoire. Ce sont là de petits moyens au-dessus desquels les Français peuvent se mettre.

A Bradford, le "Premier" s'est expliqué sur ses intentions quant à la réforme de la Chambre haute. Il n'entend point supprimer cet organe essentiel de la vie législative, mais l'empêcher d'être plus longtemps un obstacle aux volontés de la Chambre des communes. "la plus puissante des forces constitutionnelles" dont dispose le Cabinet, la plus capable de faire prévaloir les modifications introduites dans la Constitution par les grandes réformes de 1832, 1867 et 1884". Le gouvernement demandera donc aux députés de voter "une résolution pour revendiquer le privilège des Communes contre le contrôle irresponsable des lords", en s'inspirant de l'acte de 1678, qui établit leur droit de "représenter la nation" en matière de finances.

"Et, dans ma pensée, ajoute lord Roseberry, cette résolution devrait déclarer clairement et péremptoirement que, dans sa collaboration avec la Chambre des lords, la Chambre des communes représente le premier et le plus important des deux partenaires. Je vous entends dire que la Chambre des communes a déjà voté des résolutions semblables, Je crois même qu'il a été voté quelque petite résolution de ce genre, cette année même ; mais il y aurait une différence énorme, essentielle, entre la résolution que je vous suggère et celles qui ont été adoptées précédemment, en ce sens que ce serait le gouvernement lui-même qui la proposerait et qui la ferait adopter sous sa propre responsabilité."

* * *

La pauvre France est complètement aux mains de la juiverie cosmopolite ; un événement récent vient d'en donner une nouvelle preuve.

Un juif, un nommé Dreyfus, que l'influence de ses coréligionnaires avait fait arriver rapidement au grade de capitaine et avait fait entrer aux bureaux du ministère de la guerre, a trahi la France en livrant à l'ennemi des documents très importants sur les plans de mobilisation.

Devant les preuves matérielles et accablantes qui ne pouvaient plus laisser aucun doute sur sa culpabilité, le coupable en a fait l'aveu complet.

Le misérable a vendu le plan établissant les positions de l'artillerie des 14^e et 15^e corps, en cas de guerre avec l'Italie.

De plus, il a communiqué les noms de quelques officiers en mission secrète à l'étranger. Ces noms, il ne les connaissait que par l'indiscrétion de camarades, attachés à ce service spécial, sans défiance devant lui.

C'est un agent à la solde de la France qui le premier donna l'alarme et affirma que certain document se trouvait en Italie.

Ce document appartenait au premier bureau du ministère de la guerre, bureau de la mobilisation, et spécialement au service du capitaine Dreyfus, on lui tendit un *traquenard*. Le misérable s'y laissa prendre. On remit au capitaine et à lui seul plusieurs pièces donnant naturellement des renseignements inexacts. Ces pièces, ou ou les copies de ces pièces, allèrent retrouver le premier document.

C'est alors que l'arrestation du capitaine Alfred Dreyfus fut décidée. Disons, cependant, qu'au ministère de la guerre d'aucuns étaient d'avis d'étouffer ce scandale ; mais cette opinion ne prévalut pas devant l'opposition énergique du général de Boisdeffre, chef de l'état-major général, et l'affaire suivit son cours.

Le capitaine Dreyfus fut arrêté dans un corridor du ministère de la guerre.

Cette triste affaire n'était pas plutôt lancée dans le public, que l'attitude équivoque du gouvernement français laissa entrevoir le travail souterrain que faisait la juiverie pour l'étouffer.

Au moment où les journaux discutaient sur la question de savoir si la peine de mort était applicable au cas du capitaine Dreyfus, voilà que tout à coup l'accusation de trahison est écartée et l'on annonce que l'officier juif sera tout simplement poursuivi en police correctionnelle pour larcin.

Il s'en tirera avec une légère amende, si toutefois il n'est pas acquitté, et la juiverie triomphante le fera replacer à quelque poste de confiance !

Et voilà comment trente cinq millions de Français, fiers descendants de preux qui ont parcouru l'Europe en vainqueurs, se laissent

conduire, ruiner, berner et trahir par une poignée de juifs et de francs-maçons.

Tant il est vrai que seul, le sentiment religieux, dans les nations comme chez les individus, peut maintenir la force de caractère et les mâles qualités qui font les héros.

* * *

Le mouvement catholique en Allemagne continue à s'accroître. Toutes les œuvres catholiques sont en progrès ; toutes affirment une nouvelle vitalité. La presse peut naturellement revendiquer la part du lion. Le nombre des journaux catholiques montait en 1889 à 124 ; en 1890, il atteignait le chiffre de 269, et aujourd'hui il accuse 305. Les journaux quotidiens ont presque doublé : 109 contre 60 ; en Prusse c'est plus du double : 61 contre 27. Les provinces rhénanes et la Westphalie comptent à elles seules 143 journaux, ce fait explique en grande partie la position inébranlable du Centre. Les bataillons sacrés marchent au combat avec une invincible ardeur.

Si l'on prend l'empire allemand tout entier, il y a un journal catholique pour 60,000 catholiques ; en Prusse un journal pour 52,000, en Bavière pour 63,000, dans le duché de Bade pour 52,000, dans le Wurtemberg pour 60,000, dans la Hesse pour 37,000, dans les provinces rhénanes pour 35,000, dans la Westphalie pour 25,000. Avec l'augmentation des journaux marche l'augmentation des abonnés. En 1880, on comptait à peu près 600,000 abonnés pour les journaux catholiques, en 1890 on avait atteint 1,000,000 aujourd'hui les 1,200,000 sont dépassés. En moins de 15 ans, doubler le nombre de ses abonnés, quel magnifique succès pour la presse catholique ! Quel magnifique exemple aussi digne d'être suivi ailleurs !

L'Autriche n'est pas restée en arrière. Le mouvement sans être aussi considérable est cependant très satisfaisant. Les 20,000,000 de catholiques allemands de la monarchie possèdent 58 organes politiques contre 46 en 1890, 8 seulement paraissent tous les jours. La Suisse avec ses 1,200,000 catholiques dispose de 33 journaux.

En 1890 la presse catholique comptait en Allemagne, Autriche, Suisse, 207 publications diverses : l'Allemagne y entraînait pour 160 ; aujourd'hui elle en compte donc à l'heure présente 500 journaux, revues, publications, consacrées à la défense de la cause catholique. Avec l'Autriche et la Suisse la presse catholique allemande dispose de 643 organes contre 552 en 1890. Tout cœur catholique applaudira à des résultats si remplis de promesses pour l'avenir.

Dans une statistique sur la presse, on ne saurait négliger le calendrier. Tout le monde connaît l'importance du calendrier.

Nos adversaires l'ont pressenti avant nous et se sont mis à l'œuvre depuis de longues années. Sous ce rapport les catholiques allemands ont opéré des prodiges. Ils publient chaque année 110 calendriers populaires. Le calendrier de Ratisbonne paraît au tirage étonnant de 600,000 exemplaires. Plusieurs autres dépassent 50 et 60,000.

La presse catholique allemande est donc une puissance. Tous ces journaux, toutes ces publications travaillent dans le même sens. Pas de grandes divisions politiques, pas de notables divergences sociales, c'est un cœur, un esprit, une tête. L'œuvre de Saint-Augustin a pour but de grouper toutes ces forces vives, de les augmenter encore. C'est une œuvre de propagande bien comprise, et conduite avec intelligence. Les journaux constituent entre eux une sorte de syndicat fraternel marchant en avant toujours avec plus d'entente et d'entrain, toujours avec plus d'assurance. C'est la meilleure garantie pour l'avenir.

Que ne peut-on en dire autant de notre presse canadienne-française !

* * *

La législature de notre province vient de se réunir. La grosse question de la session sera l'emprunt fait par le premier ministre, malgré l'avis contraire du trésorier provincial, avec le Crédit Lyonnais et la banque des Pays Bas, à un taux qui paraît très élevé. La démission du trésorier provincial, à ce sujet, a compliqué la situation.

Des explications données à l'assemblée législative, il ressort que le crédit de la province a beaucoup souffert, à l'étranger, des extravagances de l'administration précédente et surtout des insinuations perfides de la presse de l'opposition à l'adresse de l'administration actuelle.

Tel est l'effet désastreux de l'esprit de parti poussé à l'excès et tel qu'il existe parmi nous. Toutes les considérations les plus graves, toutes les raisons patriotiques disparaissent devant le désir de nuire au parti adverse.

Le moindre mal que ces funestes divisions peuvent produire est que l'étranger prenne au mot toutes nos déclarations. C'est ce qui est arrivé cette fois.

La leçon sera-t-elle profitable ? Il n'est guère permis de l'espérer.

A TRAVERS LES LIVRES

Histoire de notre petite sœur Jeanne D'Arc dédiée aux enfants de la Lorraine, par

MARIE-EDMÉE

Ouvrage couronné par l'Académie française in-8 illustré..... 0 40

Extrait du rapport de M. Patin, secrétaire perpétuel de l'Académie française. C'est à plus d'un titre une œuvre d'un intérêt bien touchant que l'*Histoire de notre petite sœur Jeanne D'Arc dédiée aux enfants de la Lorraine*, par Marie-Edmée. Ces prénoms, Marie-Edmée, désignant une jeune personne de Nancy, dont M. Antoine de Latour, dans quelques pages d'introduction, raconte avec émotion et avec charme la noble, la douloureuse histoire.

Mademoiselle Pau, nous la nommons après son historien, victime de son dévouement domestique et de ses pénibles émotions dans les cruels jours de 1870 et de 1871, n'aura point vu le monument qu'elle a préparé, par le crayon et par la plume, pour honorer la mémoire, si chère au patriotisme français, de la *bonne Lorraine*, pour retrouver, par un effort de gracieuse imagination, l'histoire, la légende de ses premières années, le rustique et religieux prologue de son drame héroïque. La couronne que lui a décernée l'Académie ne sera qu'une offrande funèbre à déposer sur sa tombe, qu'une imparfaite consolation pour ses proches, ses compatriotes, si fiers, il y a quelques années, de sa beauté, de son talent, des sentiments généreux de son âme ardente, et depuis si justement affligés de sa perte."

Le volume se compose d'une quarantaine de chapitres de quelques alinéas chacun et d'autant de dessins, dont le moindre est un petit tableau, le tout dû à la plume et au crayon de Marie-Edmée. Chaque texte résume d'une manière expressive et brève un souvenir de cette simple enfance, de cette adolescence en commerce avec les Saintes et les Anges, et toute la poésie qui en découle se retrouve dans l'eau-forte voisine avec une vigueur qui n'a d'égaux que la grâce et la variété de l'invention.

Ce beau livre est par excellence le livre des enfants. Aucun autre n'est plus propre à les charmer en les édifiant.

Le Père Didon.—La foi en la divinité de Jésus-Christ. Conférences prêchées à l'église de la Madeleine. Carême de 1892.

Les huit conférences qui composent ce livre du Rév. P. Didon traitent des sujets suivants :

1. L'Etat actuel de la croyance en la divinité de Jésus-Christ.
2. La négation contemporaine de la divinité de Jésus-Christ.
3. Valeur de la négation contemporaine de la divinité de Jésus-Christ.
4. Le grand motif de crédibilité en la divinité de Jésus-Christ.
5. Valeur du témoignage de Jésus attestant sa divinité.
6. Les difficultés de l'acte de foi en la divinité de Jésus-Christ.
7. Les sept paroles de Jésus.
8. Les moyens pratiques de croire en la divinité de Jésus-Christ.

Avec quelle éloquence et quelle autorité sont traités ces sujets qui forment la base même de la doctrine chrétienne, ce n'est pas à nous de le dire, la réputation du Rév. P. Didon, ce digne fils du grand Lacordaire, n'est plus à faire. Nous nous contenterons de citer cette parole de l'éditeur : "Ceux qui ont eu le bonheur d'entendre ces conférences en retrouveront avec joie l'écho à peine affaibli, car l'auteur n'est pas seulement un orateur, mais un écrivain de premier ordre. Ceux, plus nombreux, qui n'ont pas joui de cette parole vibrante, trouveront, en lisant ces pages, le charme d'une dialectique puissante unie à l'onction émue qui découle du cœur d'un apôtre."

In-12 broché..... \$ 0 88

à la librairie C. O. Beauchemin et fils, 256 et 258 rue Saint-Paul, Montréal.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Albert ou l'orphelin catholique, par J. J. Pelerin.....	30
A travers les livres	463-591-655-719-782
Aventures et dangers de mort, par l'abbé F. X. Burque.....	553-751
Bague de Marie Stuart (la), par la Comtesse de Ballestrem.....	154-358-491
Bastonnais (les), par J. Lespérance.....	46-119-175-246-301-376-518-575-646
Belle Perlière (la), par Eug. Aubert.....	657
Bibliographie	317-389
Bourget (Paul), par C. Lefrançois.....	1
Bourget (M. Paul) et le théâtre contemporain, par Jos. Desrosiers.....	631
Calvaire (le), par P. P.....	210
Causerie sur Charles Gounod, par A. Letondal	217
ChAMPLAIN (Samuel), poésie, par Edmond Magnier.....	15
Chronique du mois	35-108-163-235-293-365-448-509-566-636-711-769
Cloches (les), par Eug. Aubert.....	259
Crémazie (Octave), étude littéraire, par l'abbé M. Degagné.....	321-415-472
Discours de sir George Cartier (les), par Wilfred Laurier.....	133
Droit paroissial (le), par Jos. Desrosiers.....	159
Ecoles publiques aux Etats-Unis (les), par T. A. Bernier.....	193
Eglise en face de la société moderne (l') par H. Martin S. J.....	287
Faucon de Waleran (le), par Firmin Picard.....	620
Fleur de Marie (la), poésie, par Jean Aicard	257
Forme de vie au sein du clergé (la), par Dom Benoit	604-675
Fort et le Château saint Louis (le), par Ernest Gagnon... ..	96-149-268-341-
.....	538-593-682-736
Franco-phobie, poésie, par Adolphe Poisson.....	337
Gagnon (à M. Ernest), poésie, par W. Chapman.....	488
Guérison d'un enfant (la) à la Bonne Sainte Anne de Beauré, par A.E. Routhier.....	726
Iroquois au Nord-Ouest (les), par L. A. Prud'homme.....	137
Jardinier et ses chenilles (le), fable, par l'abbé F. X. Burque.....	634
Jeanne d'Arc, par Benjamin Sulte.....	395
Journal de voyage, par J. E. Garneau	763
Kirke (les frères) 1628-29 par T. P. Bedard.....	705
Le Play et la réforme sociale, par l'abbé M. H. Bedard P. S. S.....	664
Luciférianisme en Canada (le), par le Dr Bataille.....	693
Nazaréens (les), par Eug. Aubert.....	529
Nouveau commentateur de S. Thomas (un), par J. Lefranc.....	465
Œuvres du cardinal Mermillod	284
Première charte constitutionnelle de la nouvelle France (la), 1647, par T. P. Bedard.....	351

Propriété du sol et ses adversaires au congrès ouvrier de Montréal (la).....	432
Récompense honnête (une), conte du jour de l'An, par Benjamin Sulte.....	19
Renard devenu charlatan (le), fable, par l'abbé F. X. Burque.....	141
Rôle de la couleur en art (le), par Eug. Aubert.....	143
Socialisme (le), par l'abbé M. H. Bedard P. S. S.....	82
Saint Boniface et l'arrivée de Monseigneur Taché à la Rivière Rouge, par T. A. Bernier.....	721
Sommeil de l'Enfant Jésus, par Alphonse Leclaire.....	131
Source (la), poésie, par V. Delaporte S. J.....	94
Souvenir de Rome, L. J. Rivet.....	67
